

# Conférence de presse de M. François Mitterrand, Président de la République, sur la politique étrangère et économique, Paris, Palais de l'Élysée, jeudi 24 septembre 1981.

Je vous souhaite la bienvenue et je suis heureux de vous accueillir ici.

- Depuis quatre mois, c'est la première fois que je m'adresse à vous, et par vous au pays, en une telle circonstance. Il est vrai que je m'étais exprimé souvent et sur tous les sujets qui préoccupaient à-juste-titre les Français avant le 10 mai.

- J'ai donc peu parlé en ma qualité de Président de la République mais j'ai agi, l'esprit tranquille, assuré de la durée, assuré aussi d'une solide majorité parlementaire.

- D'abord, il me fallait remettre chaque institution à sa place : le Gouvernement gouverne, le Parlement légifère et participe au débat, sans contrainte d'aucune sorte. Quant à moi si j'entends exercer la plénitude des responsabilités que le peuple souverain m'a confiées je ne veux me substituer ni à l'un ni à l'autre des pouvoirs. L'équilibre de nos institutions y gagnera, n'en doutez pas.

- La démocratie assurée, l'alternance a joué et ce que l'on jugeait impossible s'est réalisé dans le calme, appuyé sur un grand mouvement populaire issu des profondeurs de notre peuple. La République a retrouvé son authenticité et la mutation engagée a permis d'écarter bien des périls qui s'annonçaient.

Sous l'autorité du Premier ministre, Pierre MAUROY qui mérite la confiance des Français comme il dispose de la mienne, le Gouvernement s'est mis au travail. En quelques semaines, beaucoup a été fait. Faut-il rappeler : la majoration du SMIC, l'augmentation du minimum vieillesse, des allocations familiales et de l'allocation logement, le vote d'une loi d'amnistie large et généreuse, la suppression de la Cour de sûreté de l'Etat, l'abrogation de la peine de mort, la loi de décentralisation, le rétablissement des libertés universitaires, le prix du livre, les nationalisations adoptées hier pour doter notre pays d'un système de crédit apte à encourager l'initiative et d'un appareil industriel capable d'entraîner l'ensemble des entreprises dans la révolution technologique de la fin de ce siècle, un plan pour l'emploi et le franc `monnaie` défendu. J'en passe.

- Certes beaucoup reste à faire, j'en ai le moyen. Le temps ni la volonté ne me manqueront pour la mise en oeuvre de mes engagements.

- J'avais appelé à l'union, au large rassemblement populaire pour le redressement national. Il m'a été largement répondu, autant du moins que je pouvais l'attendre et je n'écarte personne du combat pour la France.

- J'ai choisi, avec d'autres, de placer la France à la pointe des nations industrielles, initiatrice d'un nouveau type de développement, fondé sur une meilleure, une plus juste organisation des relations sociales, sur une meilleure utilisation de nos ressources, sur une meilleure répartition des revenus et du temps de travail. Cela est oeuvre de longue haleine d'autant plus que l'héritage est lourd. Le chômage et l'inflation touchent durement beaucoup des nôtres. Et c'est contre eux que le Gouvernement a engagé l'essentiel de son action. J'en parlerai, en réponse à vos questions.

La France ne serait pas digne de son histoire si elle vivait repliée sur elle-même. D'ailleurs, le voudrait-elle qu'elle ne le pourrait pas. Le désordre monétaire, les conflits locaux qui se multiplient. les rapports tendus entre l'Est et l'Ouest. sont là pour nous rappeler que l'équilibre du

monopoles, les rapports tendent à se détériorer, comme pour nous rappeler que l'équilibre du monde est fragile.

- D'où mon souci dès les premières semaines de mon septennat de faire entendre la voix de la France, sur tous les continents et dans les instances internationales, me tournant vers les peuples et leurs gouvernants pour invoquer ces données simples que sont la liberté, le développement et la nécessaire primauté de l'arbitrage, du désarmement et de la sécurité collective sur le recours à la violence. Bien entendu, l'avenir de l'Europe nous importe au plus haut point et la France contribuera, sans se lasser, à toute entreprise qui permettra aux peuples de la communauté de resserrer leurs liens et d'aborder ensemble les échéances présentes et à venir.

- La liberté : ceux qui l'espèrent, savent aujourd'hui que la France est là, consciente de ses devoirs et des leçons de son histoire. Terre d'asile et de droit, elle ne défie, ni ne provoque personne.

- Chaque pays a le droit légitime de déterminer sa voie. En Amérique Latine, en Afrique comme ailleurs, les révoltes, les révolutions, les mouvements de libération naissent d'abord de la misère, de l'exploitation et du totalitarisme avant de devenir, malheureusement, l'enjeu des conflits Est - Ouest. Les aspirations légitimes finissent toujours par surgir, d'autant plus violemment qu'elles ont été longtemps contenues. Aux combattants de la liberté contre des oppressions toujours intolérables, j'adresse mon salut et mon message d'espoir.

Le développement : six cents millions d'hommes, de femmes, et surtout d'enfants, vivent dans ce que l'on appelle la pauvreté absolue. A la fin de ce siècle, ils seront peut-être un milliard si personne n'intervient. La France juge impossible d'accepter une telle perspective.

- Dans un premier temps, j'ai décidé d'accroître les moyens de la coopération économique et culturelle avec ces peuples et je souhaite inciter le monde développé à la solidarité en créant les conditions d'une réelle stabilisation des cours des matières premières. A Ottawa, j'ai proposé que soit lancée une politique de "l'énergie" dans-le-cadre des objectifs et des moyens de la Banque Mondiale `filiale énergie` je ne cesserai d'en proclamer la nécessité.

- Sachons frayer à temps la voie aux nations nouvelles, aux droits nouveaux, à un ordre économique international plus équitable. Admettons, sans plus tarder, ce qui est juste et, au demeurant, inévitable.

L'Europe : Pour la construire, il faut éviter de ressasser les inévitables contentieux bilatéraux ou communautaires. Je rechercherai au contraire, la solution aux problèmes actuels, à la lumière de projets concrets de relance européenne.

- J'ai déjà cité l'idée d'un espace social permettant notamment d'améliorer l'emploi et les droits sociaux. Je suggère également que la politique extérieure commune soit renforcée, qu'une politique d'économies d'énergie soit financée par des emprunts communautaires et que des projets de coopération industrielle précis soient mis en oeuvre afin d'aider la modernisation d'activités concurrencées ou de développer les activités de la troisième révolution industrielle.

Enfin, tous attendent - et d'abord les Français - la sécurité. La France est l'alliée, en toute souveraineté, de ses quatorze partenaires de l'Alliance atlantique, et elle connaît ses droits et ses devoirs envers eux. Je souhaite qu'eux aussi les connaissent et cela n'a pas été la moindre utilité des entretiens que j'ai eus avec plusieurs dirigeants des pays de l'Alliance, et notamment le président REAGAN.

- Avec l'Union soviétique et les autres pays de l'Est, la France veut entretenir des relations mutuellement profitables et conformes à l'histoire et la géographie. Je n'oublie pas l'amitié ancienne et forte qui unit leurs peuples au nôtre. Je veillerai à ce qu'elle soit préservée et, s'il le faut, revivifiée.

- Mais la France ne confond pas le pacifisme comme postulat et la paix comme résultat. C'est celle-ci qui m'intéresse. Et ce sont ces réalités qui commandent la politique de la France.

- Le débat armement - négociation doit s'ordonner autour de cette notion fondamentale : seul l'équilibre des forces préserve la paix. C'est la raison pour laquelle j'ai alerté l'opinion sur le surarmement soviétique en Europe. C'est la raison pour laquelle je souhaite quela négociation s'engage, mais sur des bases claires et sans que l'un ou l'autre des partenaires puisse spéculer sur l'avantage d'un moment. La France, dans tout cela, développera sa stratégie propre de

dissuasion dans la fidélité à ses engagements, sachant qu'en fin de compte, comme les individus devant la vie, ses risques et ses chances, un grand pays se trouve toujours placé, lors des choix décisifs, seul en face de lui-même.\

J'ai proposé au pays une politique nouvelle. Cette politique est fondée sur le rassemblement des Français et sur l'élan national.

- Le rassemblement, c'est la réunion de tout notre peuple pour combattre la crise, éliminer l'injustice, donner sa chance à chacun, renforcer et défendre la démocratie sur-le-plan national comme sur-le-plan local, dans nos institutions publiques comme dans nos entreprises, dans nos associations comme dans nos quartiers.

- L'élan national, lui, s'appuie sur les forces vives de la nation, nos entreprises nationales mais aussi les entreprises privées, les petites et moyennes entreprises `PME`, l'artisanat, l'agriculture qui font la richesse du pays.

- Le rassemblement et l'élan national, c'est la conviction qui doit être celle de chaque Française et de chaque Français de participer à une grande oeuvre.

- La France a un rôle à jouer, pour elle-même mais aussi en Europe et dans le monde, pour l'Europe, pour le monde. Beaucoup de peuples, sur cette terre, ont les regards qui se portent vers elle. Pour nombre d'entre eux, elle apparaît comme l'espérance.

- Il m'appartient, avec le Gouvernement, de transformer cette espérance en certitude. J'ai déjà eu l'occasion de le dire au pays avant le 10 mai. Je suis prêt, maintenant, à le lui confirmer à travers les questions que vous allez me poser.\

QUESTION.- Puisque l'économie, le financier et le social ont la priorité dans cette conférence de presse, je me permets de vous poser la question suivante : lors de la campagne électorale, vous aviez dit que la lutte contre le chômage avait la priorité des priorités. Aujourd'hui, les projets qui nous sont présentés paraissent parfois un peu hétéroclites et certains sont un peu noyés dans la masse d'autres projets, d'autres sont un peu contradictoires, semble-t-il ... Par exemple est-ce que la taxation sur l'outil de travail va de pair avec une augmentation de l'embauche ? Alors, la question est la suivante : est-ce que, dans un monde international économique de plus en plus gris, vous pouvez toujours prévoir un infléchissement de la courbe du chômage et une véritable lutte contre l'inflation et le chômage ?

- QUESTION.- Monsieur le Président de la République, j'aurais aimé que vous nous donniez une définition d'une expression qui revient souvent dans les propos de votre équipe et de votre Gouvernement, qui est "le mur de l'argent". Je vous pose la question parce qu'il y a un nombre croissant de chefs d'entreprise qui ont le sentiment maintenant d'être devenus des cibles ... peut-être se trompent-ils et je crois qu'il serait utile que vous nous disiez où commence et où finit "le mur de l'argent", pourquoi vous estimez qu'il faut l'abattre - et comment ? - et comment vous comptez concilier finalement l'appropriation par l'Etat des moyens industriels et financiers, vos décisions récentes sur les nationalisations, l'accroissement des charges des entreprises et de certains cadres, et le maintien d'une économie de marché et de libre initiative ?

- QUESTION.- Les nationalisations sont au programme du Parti socialiste depuis une dizaine d'années. Alors, comment se fait-il que votre Gouvernement ait eu tant de peine à rédiger un projet de loi, d'ailleurs partiel et juridiquement boiteux ?

- QUESTION.- Vous envisagez la nationalisation de groupes pharmaceutiques. Envisagez-vous de les fusionner ou de les laisser vivre leur propre vie, et comment pensez-vous que les groupes privés qui resteront et les groupes étrangers qui continueront à travailler en France pourront maintenir des investissements qui, dans une industrie de "pointe" et de recherche, créent des emplois et donnent quand même, à l'extérieur de la France, un solde bénéficiaire particulièrement important ?\

QUESTION.- On a dit que l'ancienne majorité avait fait du franc `monnaie` une véritable religion et que cette religion s'était exercée au détriment de l'emploi. Votre Gouvernement a pris récemment une mesure de défense du franc. Est-ce que, pour vous, la valeur du franc reste encore un dogme ?

- QUESTION.- Les Français sont inquiets du chômage, ils le sont aussi de l'inflation. En réalité, les

deux choses sont liées. Ils ont l'impression que, pour le Gouvernement, le chômage est la seule priorité et qu'en réalité on a un peu oublié la lutte contre l'inflation, d'autant plus qu'on annonce un déficit budgétaire considérable, qui paraît difficilement compatible avec la stabilité. Alors, est-ce que vous pourriez nous préciser, monsieur le Président, votre stratégie en ce qui concerne la lutte contre l'inflation ? QUESTION.- Monsieur le Président, les épargnants sont inquiets. Lors de votre dernière campagne, vous avez proposé un certain nombre de mesures. Or, la première que nous venons de voir a concerné les comptes bloqués, et l'on voit tout d'un coup que ceux qui ont plus de 500 000 francs ont toute liberté alors que les petits épargnants n'en ont plus et doivent se contenter de 3,5 % au mois le mois. Que comptez-vous faire comme politique pour protéger et stimuler l'épargne ?

- QUESTION.- Monsieur le Président de la République, eu égard à l'évolution de la situation en Nouvelle-Calédonie, quelles sont les décisions que le Gouvernement envisage de prendre en ce qui concerne ce territoire français du Pacifique ?

- QUESTION.- Encore une question regardant la santé. Il a toujours été dit, par vous-même ou votre Premier ministre, M. Pierre MAUROY, et s'agissant des grandes lignes de votre Gouvernement, que ce serait "tout le programme, mais rien que le programme", sous entendu le programme du candidat. Dans ce programme, il n'était pas prévu de remettre en question les grands équilibres de notre système de santé, spécialement dans sa composante libérale. C'est pourtant ce à quoi s'est attaché dès cet été votre ministre de la Santé `Jack RALITE`, en remettant en cause la sélection des étudiants en médecine et en pratiquant une politique d'équipement discriminatoire à l'égard des cliniques privées. S'agit-il là d'une attitude que vous approuvez, ou bien faut-il comprendre que les ministres communistes développent au sein de votre Gouvernement socialiste une politique qui leur est propre ?

- QUESTION.- Monsieur le Président, vous venez de nous dire : "Je n'écarte personne du combat pour la France". Or, il y a une catégorie de Français, et une seule, qui a été exclue de la politique présidentielle, ce sont les chefs d'entreprise. Est-il plus grave, à vos yeux, d'avoir enfreint, par exemple, la législation sur les prix, que d'avoir volé des voitures ou d'avoir agressé une femme dans la rue, ou bien est-ce un péché en soi d'être un chef d'entreprise ?\

QUESTION.- Vous avez dit vous-même, monsieur le Président, en commençant votre exposé, que vous aviez pour vous la durée et une majorité solide. Pourquoi avez-vous donc choisi ce rythme très rapide de réformes qui est imposé au pays d'emblée, alors que vous avez plusieurs années devant vous, au risque de désorienter et, quelquefois, de donner l'impression d'approximations successives ?

- QUESTION.- Monsieur le Président, votre septennat désire être celui de la dignité de l'homme et de la vérité qui lui est due. Pourquoi ne pas dire aux Français que, pour vivre réellement la solidarité, non seulement entre eux, mais avec les pays d'outre-mer, il faut accepter une diminution de leur niveau de vie, accepter en un sens d'être moins riche ? Et, dans le même sens, pourquoi, dans-le-cadre de cette solidarité que nous devons vivre, y a-t-il un certain nombre de salariés qui sont privilégiés et qui ont, en plus, la sécurité de l'emploi ?

- QUESTION.- Monsieur le Président, j'ai une dernière question dans ce chapitre ...

- LE PRESIDENT.- Non, ce ne sera pas la dernière... l'avant-dernière ! et nous nous arrêterons là.

- QUESTION.- Une question toute simple, qui rejoint en fait les préoccupations d'un maximum de Français sur laquelle nous avons obtenu parfois des réponses un peu contradictoires, et surtout des commentaires contradictoires. Quand on parle du pouvoir d'achat, peut-on parler de sa progression, de son maintien, ou alors finalement de sa diminution ?

- QUESTION.- Monsieur le Président, à deux reprises lors de la campagne présidentielle vous avez estimé qu'il serait possible d'éviter une augmentation des prélèvements obligatoires, c'est-à-dire des impôts et des cotisations sociales. Est-ce que, compte tenu de l'importance des dépenses engagées, vous portez le même jugement et, si vous pensez que c'est évitable, est-ce que vous ne craignez pas de voir apparaître, au niveau de l'Etat, de la Sécurité sociale, des collectivités locales, des déficits trop importants ?

- QUESTION.- Monsieur le Président ?

- LE PRESIDENT.- Je ne veux pas vous exclure... mais il faudra peut-être que je dise quelque

LE PRÉSIDENT.- Ce ne peut pas vous exister, mais il pourra peut-être que je dise quelque chose !

- QUESTION.- En-tout-cas, lors de la campagne électorale, au moins une mesure était l'objet d'attaques des oppositions, qu'elles soient de droite ou de gauche, il s'agissait de la taxe professionnelle. On n'entend plus parler de taxe professionnelle aujourd'hui alors que sa suppression est réclamée par toutes les entreprises.

- QUESTION.- Monsieur le Président, une seule question : la monnaie. J'ai cru entendre tout à l'heure que vous avez cité le franc défendu parmi les réalisations déjà accomplies. Est-ce à dire que le taux de la monnaie n'est plus discutable et négociable, notamment au-cours des conversations que vous aurez, je crois, avec le chancelier de l'Allemagne Fédérale ?

- QUESTION.- Une dernière question, Monsieur le Président, s'il vout plait : on vous prête l'intention d'amender le projet d'imposition des fortunes, au moins en ce qui concerne les moyennes entreprises. Qu'en est-il exactement ?

LE PRÉSIDENT.- Je vais tenter de rassembler les questions principales & j'essaierai de ne pas oublier les questions secondaires. Si vous voulez, je vais dès maintenant commencer, ce qui n'excluera pas telle ou telle autre question dans la limite du temps qui nous appartient.

- J'ai souvent répété, tout le temps que je me suis adressé aux Français pendant non seulement les quelques semaines d'une campagne présidentielle, mais aussi pendant les années durant lesquelles je les ai alertés sur les dangers de la politique naguère pratiquée, sur la nécessité d'en changer, lorsque j'ai proposé un projet politique j'ai toujours dit que ce projet politique reposait sur ce que j'appelais la croissance sociale. La croissance - sociale - cela se comprend aisément lorsqu'on entre à l'intérieur même de mon raisonnement. La croissance sociale parce que ce n'est pas n'importe quelle croissance.

- Trop de débats ont eu lieu au-cours de ces dernières années pour que l'un d'entre vous puisse ignorer que la croissance des années 60, c'est fini et qu'en-tous-cas ce type de croissance n'est pas même désirable.

Mais enfin, la croissance et la croissance sociale. Je partirai d'une définition toute simple : il n'y a pas de plein emploi sans croissance sociale, et pour aller vers le plein emploi il faut que peu à peu l'emploi d'aujourd'hui s'accroisse.

- Il n'y a pas de chemin non plus vers le plein emploi sans croissance sociale. Telle est l'idée que je m'en fais. D'autres pensent autrement : jugez leurs résultats. D'autres ont pensé autrement en France et agi de la sorte. Les Français ont jugé.

- Bref, moi je ne veux pas faire comme ceux qui ont accepté l'engourdissement de leur pays. Je crois à la volonté, à la capacité des Français, à leur talent, et il appartient à l'Etat de veiller à ce que les moyens soient donnés à ce peuple qui en est tant capable.

- Je me suis fixé des objectifs, au-point de départ modestes : 3 %, ai-je dit. Cela ferait sourire un Japonais et je ne sais combien d'habitants de la plupart des peuples au bord du Pacifique nord. 3 %. Mais il est vrai que même cet objectif est difficile à atteindre.

- D'abord, il faut vaincre les habitudes. Ensuite, cela va à contre courant d'une politique répandue particulièrement dans le monde occidental, parmi nos principaux partenaires, et c'est vrai que cela apparaît presque comme une gageure que de vouloir aller vers la croissance en passant par la relance, alors que les taux d'intérêt à partir des Etats-Unis d'Amérique ont connu des records, alors que les taux de change sont plus que fluctuants, passant très rapidement d'un extrême dans l'autre.

Donc, ce n'est pas facile, sans aucun doute. Cependant, la cohérence de cette politique passe par un certain nombre d'éléments que je me permettrai de vous rappeler : la relance par la consommation. Je sais bien tout ce que l'on dit : si l'on isole la relance par la consommation, on court vers l'inflation. C'est vrai, il y a danger, franchie une certaine frontière, si l'on se borne à la relance par la consommation.

- Je vous indiquerai que l'effort du Gouvernement a permis d'assurer une relance par ce moyen, d'environ dix sept milliards de francs, ce qui en année pleine représente à peu près trente cinq milliards de consommation populaire, parce que nous pensons que cette consommation est favorisée, encouragée par des mesures dirigées d'abord vers les catégories les moins favorisées :

vers les familles, vers les personnes âgées, vers les locataires ... un certain nombre de cas, et ce parmi bien d'autres mesures qui doivent normalement être dirigées vers cette consommation, consommation que les capacités de la production française doivent être, pour l'essentiel, en mesure de satisfaire.

- Mais, nous en connaissons le risque et c'est pourquoi la relance par la consommation n'aurait pas de sens hors d'une relance de plus en plus prononcée par l'investissement.

- Oui, mais comment faire ? Vous savez bien qu'au-cours de ces dernières années, on a beaucoup parlé d'investissements que, pour cela, on a pris toute une série de mesures qui tendaient à favoriser le profit des entreprises. On escomptait que, de ce profit, l'investissement naîtrait presque automatiquement. Les choses ne se sont pas passées de la sorte.

- Je me permettrais de vous indiquer que, si les investissements publics se sont accrus depuis 1976 de 51 %, les investissements privés dans la même période ne se sont accrus que de 1 %. Il faut donc que les pouvoirs publics agissent. Il faut donc qu'ils disposent d'un pôle économique, industriel, bancaire, qui permette d'assurer cette relance, de choisir les investissements, de les provoquer et de les diriger, de telle sorte que chacun en tire profit.

C'est pourquoi le Gouvernement a pris toute une série de mesures tendant à aider les entreprises : l'aide à l'innovation, les primes aux créations d'emploi, la réduction des charges sociales dès lors que l'emploi se multiplierait, l'aide régionale à l'emploi, de même qu'il y a contagion de la relance lorsque la SNCF - souvenir récent - lance le TGV ... combien d'entreprises de toutes sortes pour la fabrication des machines, des wagons, des rails, combien de métiers sont intéressés tout aussitôt, y compris les travaux publics ... c'est-à-dire qu'une immense vague de travail nouveau engage désormais la France vers la relance. Relance par la consommation, relance par l'investissement ... nous y reviendrons tout à l'heure.

- Mais je ne voudrais pas omettre pour la clarté du sujet que si je n'ai pas à en attendre, ni vous non plus, de résultats prochains - cela va de soi - il n'est que temps d'engager une politique de relance des échanges entre le Tiers monde et les pays industrialisés. Les effets ne s'en feront sentir que dans cinq ans, dix ans, mais c'est maintenant qu'il faut commencer, ce qui explique un certain nombre de démarches -entreprises au-cours de ces dernières semaines.

Alors, on me dit, et c'est un peu la question de M. SASSIER : oui, c'est très bien votre programme, d'abord l'emploi et pour cela le réveil des énergies créatrices ... mais il me semble - je traduis - que vous avez musardé en chemin, vous vous êtes occupé de beaucoup d'autres choses ... et je me suis aperçu, en effet, qu'un certain nombre des réformes de structures que nous avons engagées ont été comprises par une partie de l'opinion et de la presse comme si l'on faisait autre chose que de s'occuper de l'emploi. Or, je considère qu'un certain nombre de réformes de structures sont nécessaires à une politique durable et féconde de l'emploi.

- Certes, j'y viendrai dans un moment, des mesures immédiates sont indispensables. Le Conseil des ministres d'hier en a consacré un certain nombre sur proposition de M. le Premier ministre `Pierre MAUROY`.

- Mais à distance, à la charnière du court et du moyen terme, les réformes de structure comme les nationalisations industrielles et la nationalisation du crédit, la loi de décentralisation, la réforme fiscale - vous me permettrez d'entrer dans le détail un peu plus tard - la politique de restructuration industrielle, la réduction de la durée du travail, le plan intérimaire devant déboucher sur-le-plan de cinq ans, tout cela fait partie des réformes de structure qui contribuent chacune d'entre elles et toutes ensemble, à une politique de l'emploi, c'est-à-dire à créer des richesses et des richesses pas seulement par la robotisation des machines, mais par la mobilisation d'une main d'oeuvre de plus en plus elle-même nécessaire.

Il faut repartir à la reconquête de notre marché intérieur. Dans l'espace des cinq dernières années, les produits français ont perdu 5 à 6 % de parts de marché. Pourquoi ? Serions-nous incapables, à partir de la consommation populaire, à partir des investissements sélectifs, à partir de ce pôle industriel et bancaire que nous sommes en train de constituer, de reconquérir notre propre marché, et nos entrepreneurs seraient-ils incapables de construire, de créer, de fabriquer ce qu'il est nécessaire de créer, de construire et de fabriquer pour la consommation française et

au-delà, car l'exportation se porte bien ?

- Je me permets de vous indiquer, parmi ces éléments, que depuis le début de l'année les exportations se sont accrues de 17 %, tandis que les importations s'accroissaient de 12 %. Nous sommes dans la bonne direction.

- Le Premier ministre `Pierre MAUROY`, à ma demande, a également lancé tout un programme de grands travaux. Il faut que l'on se sente partout mobilisé, que les entrepreneurs, que les travailleurs, à tous les stades de l'entreprise, aient envie non seulement de défendre leur juste intérêt, mais aussi de construire une France dans laquelle ils se sentiront mieux et capables d'assumer toutes les concurrences. Et je n'ai pas négligé l'épargne - je n'entrerai pas dans le détail - toutes les facilités seront données et encore faut-il être en mesure de créer l'instrument d'épargne, et cela tient aussi à la confiance et à l'ensemble des mesures que je développe ici.

- De toute façon, parmi les mesures ponctuelles, mais qui ne sont pas négligeables, j'indique qu'incessamment le taux d'intérêt des livrets A de la Caisse d'épargne seront portés de 6,5 à 8,5 %.

Réformes structurelles, mais aussi mesures immédiates. Je ne vais pas faire, ou refaire, le discours, l'excellent discours qui a été prononcé par M. le Premier ministre `Pierre MAUROY` à l'Assemblée nationale et qui l'a été au Sénat. Je rappellerai simplement, pour la clarté de cette discussion, que des contrats de solidarité ont été proposés par le Gouvernement à l'ensemble des entrepreneurs en vue de réduire le chômage, que cela passe par un système de pré-retraite à 55 ans, avec 70 % du salaire antérieur, à condition bien entendu qu'en échange, des jeunes travailleurs soient recrutés et des contrats de solidarité sur la réduction très forte de la durée du travail, avec rémunération ou exonération temporaire de charges sociales pour toute embauche.

- C'est vrai, il y a des entrepreneurs qui vont déjà plus loin que les dispositions législatives actuellement engagées. Ces entreprises ont raison, car l'aménagement de la durée du travail est une des conditions mêmes de la réussite de toute tentative de redressement présent et futur.

- Il y a aussi l'embauche des jeunes chômeurs avec indemnité temporaire de chômage. On a calculé que le chômage tel que nous en avons hérité, pouvait représenter une charge de cent à cent vingt milliards - charge directe ou charge indirecte - sur le corps social et national. Eh bien nous voulons diriger ces sommes cette dépense, ces efforts souvent rendus inutiles, vers le travail et la restitution aux travailleurs de leur dignité.

- Tout cela s'ajoute à un certain nombre de décisions gouvernementales. Je vous rappelle que désormais tout jeune homme, toute jeune femme, en mesure de travailler, recevra une formation entre 16 et 18 ans, ne débouchera pas de l'école sur le chômage. Ces jeunes seront dotés d'un moyen d'apprendre un métier et de l'exercer.

J'avais demandé à M. le Premier ministre `Pierre MAUROY`, qui a commencé de le faire au cours de ces derniers jours, que soit instituée, à ses côtés, une sorte de cellule de travail et de contrôle, qu'il n'y ait pas une seule entreprise dans toute la France qui soit en passe de fermer, sans qu'aussitôt cette cellule soit informée, alertée et que, département par département, les mesures possibles à envisager soient mises en oeuvre. Vous avez pu constater, au cours de ces derniers jours - ce sont les journaux qui nous l'apprennent - de quelle façon on apprenait, un après-midi, qu'un chef d'entreprise venait de tenter de se suicider et d'échapper à la mort de justesse, parce qu'il avait cru préférable refuge à la fermeture de son entreprise, alors que cette entreprise marchait bien, mais que soudainement, sous quelle fantaisie, ou quelle humeur, ou quel sabotage, une banque avait décidé de couper les crédits. Cela ne se reproduira pas, dans le cadre de la politique qui m'engage. Et si, en effet, on arrive à ce stade d'intolérance économique, alors nous examinerons ces problèmes. Mais nous ne le ferons pas comme naguère, en considérant qu'après tout, il est bon que les petites et moyennes entreprises `PME` fournissent la chair à pâté du grand capital.

Ce que je n'ose appeler maintenant un préambule, qui était nécessaire pour expliquer ma politique et celle du Gouvernement, va m'entraîner - mais vos questions étaient là, je les ai toutes sous les yeux, à apporter quelques précisions sur divers sujets particuliers et d'abord sur les nationalisations.

- Eh bien oui mesdames et messieurs l'idée que j'ai des nationalisations correspond à une vue

En bien, oui, mesdames et messieurs, il me semble que j'ai des nationalisations correspondantes à une vue que j'ai aussi de la société moderne. Combien de journaux ont dit : "Mais c'est un effet de l'idéologie". Mesurons nos termes et plaçons nous d'abord dans l'explication de notre société. En cette année 1981, plus d'un siècle et demi après le développement du capitalisme en France, les phénomènes d'accumulation et de concentration du capital, de la multinationalisation du capital dans le monde, me conduisent à considérer comme juste et nécessaire qu'un certain nombre d'entreprises devenues des monopoles ou tendant au monopole et fabriquant des produits nécessaires à la nation, soient nationalisées, fassent corps avec la nation et qu'elles ne disposent pas d'un pouvoir économique, et donc politique, qui leur permette de prévaloir sur les décisions de l'intérêt général et pas davantage, ayant aboli toute concurrence nationale au-dessous d'elles, d'être maîtresse du marché. Voilà une première déclaration.

- La deuxième, est que - si je pense que ces nationalisations nous donneront les outils du siècle prochain et des vingt dernières années de celui-ci - si cela ne se faisait pas, loin d'être nationalisées, ces entreprises seraient rapidement internationalisées. Je refuse une division internationale du travail et de la production décidée loin de chez nous, obéissant à des intérêts qui ne sont pas les nôtres.

- Nous ne sommes pas un pion sur l'échiquier des plus puissants que nous. Il faut que ce soit clair : les nationalisations sont, pour nous, une arme de défense de la production française. Bien entendu, ce n'est pas le seul objet de cette réforme, mais il n'est pas mince. Cela correspond à une certaine vue de la société moderne, je le répète, et cela correspond aussi à un souci d'efficacité. J'y reviendrai dans un instant.

D'abord, permettez-moi de vous rappeler le champ des nationalisations qui viennent d'être décidées. Ce sont cinq groupes industriels : nationalisation à 100 %. Un contrôle majoritaire chez Thomson-CSF et des participations dans les filiales qui tombent dans le domaine public. Trois groupes, Roussel-Uclaf, ITT-France et CII-Honeywell-Bull, étrangers : soumis à négociation. Les créances de l'Etat sur Usinor et Sacilor deviennent des titres de propriété et enfin Dassault et Matra : 51 % pour la puissance publique.

- Sur les trois cent soixante six banques - je pense que le compte est exact - existant en France, cent trente six sont étrangères. Trois françaises ont été nationalisées, les principales, par le Gouvernement du Général de GAULLE en 1945. Cinquante six disposent d'un statut spécial qui les place hors du champ de la nationalisation : mutuelles, coopératives, etc .. La plus importante et la plus connue d'entre elles est le Crédit Agricole.

- Reste cent soixante et onze banques et nous avons fixé à un milliard le seuil de dépôt à partir duquel nous procédions à la nationalisation. Trente six banques sont ainsi nationalisées.

- Je sais bien que certaines discussions se sont engagées, comment l'ignorerais-je ? Je sais bien que des avis nous ont été donnés, qui ne sont que des avis, même si ce sont des avis sérieux qui méritent examen. Mais nous avons pensé que le Gouvernement de la France et le Parlement qui en sera saisi, ont la liberté de décider ce qu'ils veulent nationaliser et ce qu'ils ne veulent pas nationaliser : banques françaises ou étrangères. C'est le parti qui a été pris, et nous n'y reviendrons pas.

- Je ne veux pas oublier les deux grandes compagnies financières, Suez et Paribas - je résume ainsi rapidement leurs noms dont vous connaissez également le sort lié à celui des banques nationalisées.

Quel sera le résultat pratique de cette situation nouvelle ? Nous sommes un peu plus qu'hier dans une société d'économie mixte. Le secteur nationalisé représente 10 % des salariés, 18 % des investissements, 15 % de la valeur ajoutée de l'industrie. A côté, nous trouvons deux millions d'entreprises individuelles ou sociétés, plus de dix millions de personnes actives, près de la moitié de la population active française.

- C'est ce que l'on appelle grosso modo le domaine des petites et moyennes entreprises `PME`, des petites et moyennes industries `PMI` et j'entends les préserver. Que de fois ai-je répété que mes propositions avaient valeur de contrat ? On se plaignait du flou : j'avais pourtant dit tout cela, mais on ne voulait pas m'entendre. Tout cela a été clairement précisé aux Français, société par société, entreprise par entreprise, et celles qui n'ont pas été comprises dans le plan de

nationalisation : ne le seront pas, du moins tant qu'une décision nationale, par consultation du peuple soit élections législatives, soit élection présidentielle, n'en aura pas décidé autrement, au vu du programme des candidats.

- C'est donc un contrat et j'entends que l'ensemble des entrepreneurs français, mais aussi de tous ceux qui participent à l'entreprise, je pense aux travailleurs, sachent qu'ils ont un contrat, avec moi, de longue durée & que c'est une politique durable, qu'ils connaissent leurs engagements, leurs contraintes, mais aussi leur champ de liberté, qui est le plus grand.\

Voilà pourquoi je tiens à insister sur ce point. Nous avons fait aussi un choix d'efficacité pour reconstruire notre industrie. Déjà un effort important avait été accompli, au début de la présidence de monsieur POMPIDOU, effort ensuite ralenti ou dispersé.

- Reconstruire notre industrie : il est important de savoir qu'en France, les nationalisations, ça marche & que les résultats - c'est le mot à la mode dans ce domaine - sont performants, lorsqu'il s'agit du secteur public français, ce qui n'est pas le cas, il faut le reconnaître, de bien des secteurs publics étrangers. Et il n'y a pas de raison que cela ne marche pas davantage encore, à compter du moment où nous y ajoutons une véritable nationalisation du crédit.

- Voyez l'automobile, voyez le pétrole, voyez les avions, les hélicoptères, les banques (Crédit Agricole, Crédit Lyonnais, Société Générale, les autres) & trois d'entre elles parmi les dix plus importantes banques du monde sont des sociétés déjà nationalisées et depuis bien longtemps. Et nous comptons continuer dans cette voie, continuer d'assurer la présence de la France et d'accroître sa richesse.\

Mais, il faut reconquérir notre marché intérieur, j'y reviens, j'y insiste. C'est un objectif essentiel de ma politique pendant tout le temps de mon septennat.

- Je donne quelques directions & songez qu'il nous faut reconquérir ou conquérir le domaine de l'acier `sidérurgie`, de l'aluminium, des matières plastiques, qu'il nous faut bâtir une industrie de la machine outil, des circuits intégrés, une informatique en-particulier autour des micro-ordinateurs et micro-processeurs.

- Je veillerai à ce que soit créé à Paris un centre mondial qui permettra d'attirer chez nous les techniques les plus évoluées et les cerveaux les mieux informés.

- Je veux multiplier la possibilité de créer des biens de consommation propres à la consommation française : le textile, la haute fidélité, les moyens de télécommunication, le vidéo-disque, la motocyclette.

- Je veux que soit créée en France une véritable industrie du bois. La France peut être pays forestier d'Europe alors que le poste d'importation, disons de déficit sur-le-plan commercial, se situe exactement après le pétrole. Imaginez cette absurdité, et cette absurdité a été supportée pendant un quart de siècle. Les économies d'énergie...\

Enfin, la liste est longue, sans oublier, je le disais tout à l'heure, les effets d'entraînement pour gagner la bataille de l'emploi que supposera la méthode de travail d'un ensemble nationalisé qui obéira à des règles strictes. Avec une réserve : j'entends que ces nouvelles sociétés nationales, et quelques-unes des anciennes, trouvent la souplesse, la mobilité et la liberté d'action que certaines d'entre elles ont perdues et n'ont jamais obtenues.

- Ce sont des gouvernements modérés ou de droite qui ont étatisé les nationalisations. Nous n'en voulons pas, nous voulons qu'on puisse désormais diriger les sociétés nationales comme on l'a fait sans que ce soit un modèle absolu, mais c'est tout de même un critère intéressant chez Renault, par exemple, sans avoir le contrôle tatillon et a posteriori de l'administration centrale.

- Par le moyen des nationalisations, nous allons faire un effort considérable, j'y reviendrai au moment de conclure, sur la recherche et le développement, et nous bâtirons aussi, grâce-à cela, un vaste secteur témoin où vont s'édifier de nouveaux rapports sociaux, ce qui n'est pas indifférent, je le disais tout à l'heure m'adressant aux entrepreneurs, aux petites et moyennes entreprises `PME` en-particulier.

- Voilà une liste de mesures qui tendent à vous donner confiance, qui tendent à vous faire repartir du bon pied si cela est nécessaire.\

Mais vous savez bien que la paix sociale n'est pas le moindre des éléments, lorsqu'il s'agit, tous

ensemble, de créer des objets pour les vendre et donc de travailler le climat de l'entreprise, qui est un élément déterminant.

- Alors les entrepreneurs .. Si je lis bien nombre de journaux, qui ont bien le droit de l'écrire, si j'entends bien d'autres journaux, il y aurait comme une sorte de divorce entre l'entreprise et le Gouvernement à direction socialiste.

- C'est un thème cent fois exploité, pas tout à fait innocemment. Ceux qui s'en plaignent parfois se disent : "Ah ! Si cela pouvait être comme cela " Il y a une sorte de tentation de choisir le pire plutôt que ce qui est, et qui par la volonté populaire sera là longtemps encore.

- Eh bien moi je le dis très simplement, et en-particulier aux entrepreneurs : je ne cherche à plaire à personne. Et, que je plaise ou non, ce qui m'intéresse, c'est l'intérêt de la France, et tel que chacun cherche son juste intérêt, et le juste intérêt des entrepreneurs de France, c'est de travailler d'un commun accord avec ceux qui viennent d'être choisis par la volonté populaire et qui ouvrent, je l'ai dit, largement les chemins du travail et ceux de la liberté.

- J'ai évoqué tout à l'heure le contrat à long terme qui me lie avec le pays. Les règles du jeu sont fixées pour longtemps, au moins pour cinq ans, jusqu'aux élections législatives. Le Gouvernement doit avoir une position sûre et durable, mais pas simplement le Gouvernement, chaque entreprise et chaque individu dans son effort pour faire mieux.

- Voilà quelques données, mesdames et messieurs, qui touchent à quelques réformes de structures. Je ne parlerai pas davantage de la décentralisation, le débat a eu lieu à l'Assemblée nationale.\

Je voudrais quand même passer rapidement sur les problèmes de fiscalité, tout ceci parce que cela figure parmi les questions que j'ai relevées. Plusieurs d'ailleurs sont posées sur ce sujet.

- L'emploi, puisqu'il s'agit d'abord de l'emploi, suppose la relance, et la relance, mesdames et messieurs, suppose la solidarité nationale, et la solidarité, elle, se marque essentiellement, parmi d'autres éléments sans doute, dans le système fiscal.

- Je réponds au passage à ceux qui m'ont posé la question : la pression fiscale n'augmentera pas en 1982. Sans doute y aura-t-il à l'intérieur de cette pression fiscale quelques transferts. Cette pression fiscale se situait aux alentours de 18 %. Pour être plus clair, le prélèvement obligatoire social et fiscal est de l'ordre d'un peu plus de 42 % du produit intérieur brut, 18 % relevant de la fiscalité nationale, 18 % relevant de ce qu'on appelle les charges sociales, et un peu plus de 6 % relevant de la fiscalité locale.

- Pour ce qui concerne la fiscalité nationale, nous resterons dans l'ordre des 18 %, et c'est à l'intérieur de ces 18 % qu'un certain nombre de transferts dans le sens de la justice sociale seront et sont déjà décidés. Il vous en sera rendu compte le 30 septembre, lorsque vous seront exposés les projets de la loi de finances.

- C'est ainsi qu'un effort de solidarité -particulier sera demandé aux bénéficiaires des plus fortes ressources, par le plafonnement du quotient familial, pour une surtaxe exceptionnelle à l'impôt sur le revenu, et par l'impôt sur les grandes fortunes.

- Mais je n'oublie pas non plus, c'est une réponse à quelques autres questions, que l'on ne réussira rien de tout cela sans un réaménagement général de notre fiscalité, et je pense en-particulier à ce mauvais impôt sur les plus-values qui dans sa forme présente doit disparaître. Il est une sorte de frein aux transactions et aux échanges, et n'atteint pas son objet.

- Je pense aussi à la refonte indispensable de la taxe professionnelle. Mais je dis au journaliste qui a bien voulu m'interroger qu'il s'est trompé d'interlocuteur : ce n'est pas moi qui ait dit au cours de la campagne présidentielle qu'il fallait supprimer la taxe professionnelle. Moi j'ai dit qu'il fallait l'aménager, la réformer, et je m'en tiens là.\

Alors l'impôt sur les grandes fortunes, d'abord, est-ce juste ? Si l'on voulait juger par comparaison, je dirais que l'impôt sur les grandes fortunes existe déjà dans un certain nombre de pays qui pour certains d'entre vous apparaissent comme les modèles à toujours imiter. Je pense aux Etats-Unis d'Amérique, à la Grande-Bretagne, à l'Allemagne et la Grande-Bretagne dispose de ce point de vue-là d'une réputation moindre, ou bien je pense, modèle des modèles, à la Suisse. Eh bien dans ces pays-là, il y a des impôts sur la fortune, et certains sont plus élevés que le nôtre

le jour.

- Affaire de justice ! Il n'est pas normal, mesdames et messieurs, que l'on frappe les revenus du travail, ou la consommation, et jamais la fortune. J'ai donc proposé lors de la campagne présidentielle un impôt sur la fortune, avec un plancher de trois millions de francs. D'éventuels amendements ont été élaborés, vous le savez, par le Gouvernement au-cours de ces derniers jours. Je vais m'y arrêter un moment.

- Qu'avais-je dit ? Impôt sur la fortune, la grande fortune : trois millions de francs, trois cent millions de centimes, ce n'est pas donné à tout le monde. Plus une exonération ou une exemption de base de deux millions de francs, deux cents millions de centimes concernant l'outil de travail. Cela fait déjà cinq cents millions de centimes. Ce n'est pas donné à tout le monde.

- Mais c'est vrai qu'à-partir de là beaucoup de questions m'ont été posées, parce que j'avais ajouté, et je vais le répéter : il convient de ne pas frapper l'outil de travail, parce que l'outil de travail, c'est celui qui permet d'investir, d'innover, de progresser, de servir de façon générale la société, et donc aussi de servir l'emploi.

- Je rappelle donc cette proposition, et j'ai demandé au Gouvernement de prévoir là aussi un contrat de solidarité. Nous revenons toujours à l'emploi.

- Il faut que le dirigeant d'une entreprise - quelle que soit la forme juridique selon laquelle il détient un outil de travail - puisse déduire de l'impôt dû sur sa fortune représentative de cet outil de travail, tout ce qui, au delà des aménagements déjà prévus, servira à l'investissement, ou sera réinvesti dans l'entreprise. C'est cela, l'outil de travail.\

Oh ! Je sais bien qu'à-partir d'un certain moment, et j'ai étudié la matière de près, l'outil de travail devient moins clair à définir. Il y a des biens qui représentent des milliards et des milliards que cherchent à mettre à l'abri un certain nombre ..., que dis-je, une centaine d'entreprises pour lesquelles l'essentiel de la fortune, ce serait l'accumulation du capital dans leur entreprise. Je le sais très bien.

- Mais ce que je cherche aujourd'hui, ayant fait accepter le principe de l'impôt sur la fortune, ayant fixé son point de départ, ayant fixé ses modalités, ayant exempté l'outil de travail, ce que je cherche ou ce que j'ai cherché, c'est de faire entrer dans notre législation cet impôt nécessaire. Et puis au travers des contrats de solidarité qui seront des contrats à durée déterminée, le principe ne pouvant être changé au-niveau de l'exécution, nous verrons bien comment les grandes fortunes qui auraient échappé à la nécessité d'un impôt pourront être rattrapées.

- Mais l'outil de travail, lorsque le dirigeant, le propriétaire, au lieu de mettre dans sa poche ce crédit, l'aura réinvesti, aura droit au contrat de solidarité aboutissant à l'exonération.\

Des questions m'ont été posées sur le pouvoir d'achat, sur la vie chère.

- Non, mesdames et messieurs, qui m'avez posé la question, non, cela ne passe pas après. Oui, j'ai dit le chômage d'abord, parce que nous avons atteint, nous avons atteint le seuil d'intolérance. Mais cela ne me fait pas oublier que la vie chère, que l'inflation est génératrice de chômage, que tout se tient et que, déjà, beaucoup de Français sont pris à la gorge par l'augmentation du coût de la vie.

- Permettez-moi cependant de vous rappeler qu'au rythme des quatre premiers mois de l'année, alors que nous n'avions pas la responsabilité des affaires publiques, le rythme de l'inflation était de 14 % l'an. Je le répète, voilà l'héritage.

- Et en raison de l'effort de redistribution, simple justice sociale, auquel nous avons procédé, des nécessités de relance économique, il nous sera difficile d'échapper cette année au rythme qui nous est imposé. On doit donc estimer dans ses alentours ce que donnera l'augmentation des prix à la fin de l'année. Cela supposera des pertes de pouvoir d'achat et des rattrapages indispensables. Cela fera de la politique du Gouvernement une politique contractuelle.

- Mais dès maintenant, il faut se battre. Il faut se battre en réactivant la concurrence chaque fois que les concurrences seront viciées par des ententes illicites, cela s'est déjà produit, il y aura sanction, il y a déjà eu sanction. Il faudra réprimer les abus. On en a relevé dans plusieurs catégories professionnelles et des taxations ont été imposées dans une dizaine de départements déjà. Des négociations ont été engagées car la concertation entre les professionnels, les consommateurs et les pouvoirs publics est la base même de notre démarche. Il faudra surveiller

les produits les plus usuels, produits laitiers, viande, produits frais de toute sorte, ceux qui servent à la vie quotidienne. Bref, c'est une action continue, de chaque jour. Nous ne comptons pas revenir sur la liberté des prix, parfois très imprudemment engagée, mais nous n'avons pas l'intention de reconstruire un édifice aujourd'hui mis à bas. Nous disons seulement que la vraie stabilité des prix viendra avec la croissance sociale, la réduction des inégalités, une meilleure efficacité et la volonté de ne pas confondre liberté et laisser-aller. Voilà, mesdames et messieurs, sur les points que j'ai estimé les plus importants, un certain nombre de réponses. Je me reporte maintenant à ce que j'ai noté lorsque mes interlocuteurs s'exprimaient, car quelques points méritent d'être soulignés.\

L'un d'entre vous me pose la question sur le mur de l'argent. Vous avez remarqué que, défaut commun à beaucoup de gens, en même temps qu'il me posait la question, il apportait lui-même la réponse. Pensez-vous, disait-il, qu'il y ait un mur de l'argent ? Et il ajoutait : mais puisque vous y croyez, alors .. Je ne l'ai pas dit, et pourtant, j'y crois. Cette expression est bien vieillotte et elle n'est pas de moi : c'est vous qui l'avez employée. Soyons plus précis. Je ne sais pas s'il y a un mur de l'argent, mais j'en connais beaucoup qui s'y sont cassé la tête. Je n'ai donc pas l'intention de suivre les fâcheux exemples d'un certain nombre de mes prédécesseurs qui, par manque d'esprit de prévoyance, se sont cassé la tête. Il me suffirait, au demeurant, de faire un peu attention à ce qui se dit chaque jour pour m'apercevoir que, je ne sais avec quel matériau, ce mur a tendance à se reconstituer. Cela ne me fera pas partir sur mes grands chevaux. Je ne vais pas dire : il y a les maudits, les interdits de la communauté internationale. L'Assemblée nationale, le Parlement a voté ce qu'il voulait voter. Des initiatives ont été prises sous la souveraineté parlementaire, que je ne peux critiquer. Il n'y a pas d'exclus et je demande à certains de ne pas s'exclure d'eux-mêmes, de ne pas considérer à priori comme illégitime ou définitivement insupportable le pouvoir qu'ils n'aimaient pas, et de considérer que nous avons à faire ensemble la France. Si j'appelle tous ceux qui font la vie de notre pays à participer en même temps à son développement, il est normal que je compte d'abord sur ceux qui m'ont accordé leurs voix et sur ceux qui en ont le plus grand besoin, sur ceux qui ont souffert d'être écartés, ceux qui avaient le mérite d'apporter le travail de leurs mains et de leur esprit. A-partir de là, bien entendu, la dynamique que j'entends engager repose essentiellement sur le bon vouloir, la confiance et sur l'enthousiasme de la plupart des forces vives du pays dont ne sont exclus aucuns de ceux dont vous m'avez parlé.\

Deux questions m'ont été posées sur les produits pharmaceutiques. Le Gouvernement les a notées, il aura l'occasion d'en parler, mais il est déjà 16H10 et il serait impossible de mener cette conférence de presse à bien si je m'attardais à ce point particulier.

- Très importantes sont les questions sur le franc `monnaie` et j'y viendrai. Sur les grands équilibres de la santé, la question qui apparaissait comme de santé publique était un peu politique ... sur les agissements des ministres communistes : travaillaient-ils un peu dans mon dos, n'est-ce pas ?

- Lorsqu'on a réparti les scanners, il fallait bien commencer par les hôpitaux : tous les établissements en manquaient. Mais je crois avoir lu une déclaration du ministre de la Santé `Jack RALITE` qui disait qu'à-partir de vingt trois - je me trompe peut-être de chiffre - vingt trois scanners, les suivants seraient répartis également dans le domaine privé de la santé. De la même façon, je l'ai entendu faire une déclaration pas étonnante du tout mais particulièrement roborative sur la médecine libérale. Je crois vraiment que si vous devez être rassuré, c'était précisément avec ce ministre ! Je ne saurais trop souligner mon accord avec lui, à la condition que la médecine libérale ne soit pas - elle ne l'est que rarement mais elle l'est encore trop souvent - une médecine mercantile. J'étais un élu de province et je sais, par contre, tout ce que la médecine libérale, et particulièrement les généralistes, a pu apporter, apporte et continuera d'apporter au développement de la santé publique. Sans cette catégorie de médecins libéraux, il ne sera pas possible d'engager une politique de prévention. Mais il ne sera pas possible non plus d'engager une politique de prévention si l'on ne dispose pas d'un formidable apport de fonds publics. Il y a donc là un heureux mariage auquel je vous invite.\

On me dit : "Vous avez la durée, alors pourquoi aller si vite ?" Reproche mélangé, car j'entends dire aussi : "Quoi, ce n'est pas encore fait "

- Cherchons dans cette affaire un juste milieu qui n'est, au demeurant, ni ma philosophie ni ma morale mais, en la matière, c'est la bataille de Poitiers ! Il faut que j'écoute les uns et les autres. Simplement j'ai pensé et le Gouvernement avec moi, que pour les réformes de structure, mieux valait commencer toute de suite. C'est un peu la fable de LA FONTAINE.. "Mais planter à cet âge !...". Oui, il faut du temps et il faut donc commencer très tôt, sans perdre une minute. Si nous voulons que les réformes de structure puissent, dans un délai raisonnable- six mois, un an, deux ans, cinq ans - porter leurs fruits, il fallait planter tout de suite !

- En plus, je n'ignore rien des rapports de force qui traversent le corps social français et je préfère considérer comme acquis ce qui, demain, aurait été peut-être plus difficile à faire.

- On me dit : il faudrait avoir le courage de dire aux Français qu'ils doivent diminuer leur niveau de vie s'ils veulent contribuer, comme il convient, à éliminer la famine de ce monde, les misères qui frappent le milliard d'êtres humains .. Je me suis engagé à aller progressivement vers les 0,7 % de notre produit national consacrés à l'aide `APD` au Tiers monde et 0,15 % pour les pays les moins avancés `PMA`. Ce n'était pas promesse en l'air et nous avons pris les dispositions budgétaires qui nous permettront en peu d'années de parvenir à ce résultat.\

Enfin, la monnaie, matière délicate : on me demande si je veux un franc vigoureux, si je veux défendre notre monnaie ? Quelle autre réponse peut-on attendre de moi que celle-là ? Certes, la monnaie, cela a été cent fois répété, je l'ai appris sur les bancs de l'école, n'est que le reflet d'une situation économique, une sorte de photographie. Encore faut-il que la photographie, soit nette et bonne, qu'on en distingue les contours. Toutes les mesures qui ont été prises par le Gouvernement depuis le premier jour le prouvent. M. le Premier ministre `Pierre MAUROY`, le 21 mai, jour où je prenais mes fonctions, était déjà contraint de s'informer, de négocier et de discuter pour conduire notre monnaie. Dix milliards de dollars avaient été perdus, cinq milliards et un peu plus sous le Gouvernement précédent, cinq immédiatement aux alentours du 10 mai, sans qu'à aucun moment je n'ai eu la moindre responsabilité dans la conduite des affaires publiques. Mes prédécesseurs étant encore en place. Seuls à ce moment-là quelques six cents millions ont été dépensés pour soutenir le franc et depuis, sporadiquement, un certain nombre d'agressions se sont produites. Nous mènerons toutes les enquêtes pour savoir qui a pu profiter de ses spéculations. Le franc est à l'intérieur du Système monétaire européen `SME`, et nous agissons avec lui comme il convient, comme avec un objet précieux qu'il faut préserver et qui est un des éléments indispensables de la réalité française.\

On m'a parlé de la Nouvelle-Calédonie. J'avais dans mon bureau, il y a très peu de temps, le leader indépendantiste `Pierre DECLERCQ` assassiné récemment. Je le connaissais donc et j'avais entendu ses thèses. C'était un homme de grande qualité : j'ai souffert de cet assassinat.

- J'aperçois fort bien combien les tensions s'accroissent entre deux populations à peu près d'égale importance démographique, mais de très grande inégalité économique. Il n'est pas possible de maintenir cette communauté dans l'injustice actuelle : les ministres compétents et le Gouvernement tout entier suivent cette affaire et prépareront les projets de réforme dans les jours qui viennent.

- Mesdames, messieurs, je vous propose, de passer à la politique extérieure.\

QUESTION.- Vous êtes le premier chef d'Etat à vous rendre en Israël, je crois au début de l'année prochaine. Cela indique sans doute une différence de politique par-rapport à celle que nous avons connue pendant quatorze ans, depuis la guerre de 1967 ? Cette différence, pouvez-vous la préciser et nous dire en quoi vous avez des idées différentes de celles du précédent régime ? Est-ce que vous pouvez nous dire plus exactement si vous préférez des accords bilatéraux du type Camp David plutôt que celui auquel la France était attachée, qui était un accord global, incluant l'OLP ?

- QUESTION.- J'ai lu récemment, monsieur le Président, dans un hebdomadaire socialiste d'ailleurs, ou de gauche, la thèse selon laquelle l'expérience socialiste actuellement en-cours ne saurait réussir, serait vouée à l'échec si elle ne s'étendait pas dans d'autres ou dans un autre pays européen. Alors, ma question, très brève, est la suivante : selon vous, monsieur le

pays européen. Alors, ma question, très brève, est la suivante : selon vous, monsieur le Président, le mitterrandisme, dans un seul pays, cela peut-il marcher ? Ou bien serez-vous obligé plus ou moins rapidement d'en faire un objet d'exportation ?

- QUESTION.- Monsieur le Président, ma question sera double : si la négociation reprend entre Washington et Moscou, la France peut-elle rester spectatrice et faire confiance à l'administration REAGAN pour parler au nom de l'Occident tout entier ?

- Deuxièmement, avant d'envisager un rééquilibrage et en dehors de l'intoxication à laquelle peuvent se livrer les services secrets des deux camps, possède-t-on des informations exactes sur le rapport des forces entre l'Est et l'Ouest ?

- QUESTION.- Je voudrais vous demander, monsieur le Président, si vous considérez que depuis votre arrivée à la Présidence de la République en France, les relations de la France avec l'Espagne ont changé ? Vous avez reçu ici le Premier ministre espagnol, quelques ministres français sont allés à Madrid. Je voudrais vous demander quel est votre avis sur ces relations sans oublier les demandes d'extradition faites par l'Espagne à la France ?

- QUESTION.- Monsieur le Président, vous avez déjà répondu en partie à ma question, que je vais vous reposer : la France, en préconisant une politique plus généreuse vis-à-vis du Tiers monde, a soulevé un immense espoir. Est-ce que la France a aujourd'hui les moyens d'une telle politique ? Est-ce qu'un vrai dialogue peut s'établir entre des riches et des pauvres dans l'actuel -ordre économique et culturel ? Surtout en l'absence totale de volonté politique du chef de file des pays riches, à savoir l'Amérique ?

QUESTION.- Monsieur le Président, vous avez reçu, et vous allez recevoir, la visite d'un nombre impressionnant de chefs d'Etats africains et parmi ceux-ci, il y a eu le 17 septembre le président GOUKOUNI qui préside le gouvernement d'Union nationale de transition du Tchad. Je voudrais vous demander si cette visite était un prélude à une nouvelle politique française à l'égard du Tchad et partant à l'égard de la Libye ?

- QUESTION.- Il y a quelques semaines vous avez reçu le Prince héritier du royaume d'Arabie Saoudite. Or, depuis quelque temps, il est question d'une nouvelle initiative de paix saoudienne pour le Proche-Orient. Je voudrais vous demander si vous soutenez cette initiative, si elle a quelque chose en commun avec la nouvelle approche française que vous comptez suivre pour résoudre le problème du Proche-Orient et ce que vous attendez de votre prochaine visite en Arabie ?

- QUESTION.- Monsieur le Président, pourriez-vous nous préciser les raisons qui ont poussé Paris et Mexico à signer un texte à propos du Salvador ? Quels développements en attendez-vous et, au-delà, quel sens donnez-vous aux nouveaux rapports qui existent entre notre pays et le Mexique ?

- QUESTION.- Monsieur le Président, le Parti communiste s'est prononcé contre la fabrication de la bombe à neutrons. Or, vous ne souhaitez pas arrêter les études sur cette bombe. Le Parti communiste proteste souvent contre "l'arrogance américaine", or vous entendez avoir des liens étroits avec le camp Atlantique et les Etats-Unis. Cette position du Parti communiste peut-elle gêner la politique étrangère française ?

- QUESTION.- Monsieur le Président, est-ce que vous vous considérez comme lié par l'accord franco - soviétique organisant des sommets périodiques entre les deux pays, signé, je crois, par M. GISCARD D'ESTAING et M. BREJNEV et, éventuellement, dans quelles conditions pourriez-vous renouer avec cette pratique ?

QUESTION (Télévision Polonaise).- Je voulais vous demander, monsieur le Président, si l'attitude de la France vis-à-vis de la Pologne et envers la crise polonaise restait inchangée et si vous pensez que cette situation en Pologne influence la sécurité européenne ?

- QUESTION.- Quelle place tient le Liban dans vos préoccupations et peut-on penser que la solution du problème libanais peut constituer une amorce globale à la solution de la crise au Proche-Orient ?

- QUESTION.- Que pensez-vous des mouvements de neutralisme qui se développent en Europe, tout particulièrement en République fédérale d'Allemagne et aux Pays-Bas ? Est-ce que vous voyez là-dedans une menace pour l'équilibre des forces en Europe ?

-QUESTION (Agence Jordanienne de Presse).- On a beaucoup parlé d'une éventuelle initiative européenne au Proche-Orient. Est-ce que la France socialiste a la même position que l'ancien Gouvernement vis-à-vis de cette initiative et comment concevez-vous une telle initiative au Proche-Orient ?

- QUESTION.- Monsieur le Président, je ne voudrais pas avoir le mot de la fin des questions, mais c'est seulement pour vous demander comment vous expliquez le paradoxe que vous voussoyez récemment si bien entendu avec Mme THATCHER, dont le moins qu'on puisse dire est que vous ne partagez pas les options philosophiques et politiques ? N'est-ce pas en escamotant une partie des problèmes et du contentieux entre nos deux pays, et surtout en ce qui concerne les questions européennes ?

- QUESTION (Le Monde).- Je voudrais simplement vous demander si vous partagez sans réserve et en tous points les positions exprimées par le Premier ministre devant l'Institut d'études de défense nationale sur la politique de défense, non seulement sur les études concernant l'arme neutronique, mais aussi sur la stabilisation de l'armement nucléaire, sur le développement de l'armement nucléaire stratégique et tactique et sur le maintien à un an du service militaire ?

- QUESTION.- Monsieur le Président, est-ce que vous avez un commentaire à faire sur l'attaque dont a été l'objet aujourd'hui le consulat de Turquie à Paris ?

LE PRESIDENT.- Plusieurs questions ont porté sur le Proche et le Moyen-Orient et d'abord, le conflit israélo - arabe.

- La règle qui est la mienne, c'est d'employer à l'égard de l'un et des autres le même langage et de faire les mêmes propositions.

- On me dit : "Mais, vous mécontenterez et Israël, et les Arabes". Il ne s'agit pas de chercher à concilier les contraires. Il s'agit d'avoir une politique pour la France utile à cette région du monde, et cette politique, qui n'a qu'une voix, est celle-ci.

- Commençons par Israël, si vous le voulez bien.

- Israël a vu son existence reconnue par le droit international. Ce droit international ne peut pas, ayant reconnu son existence, lui en refuser les moyens. D'où toute une série de notions telles que les frontières sûres et reconnues, etc...

- Tout ce qui pourrait menacer l'existence d'Israël dans sa réalité reconnue par le droit international sera refusé par la France. C'est simple.

- Le litige. Dans l'esprit de certains, il porte sur l'existence même d'Israël, vous le savez bien. Eh bien, nous ne pourrions pas traiter sur ces bases avec quiconque défendra ce principe.

- Mais le litige porte en vérité, pour la plupart, sur les territoires où, aujourd'hui, Israël exerce son administration, après la Guerre des Six jours. Bref, est-ce que le peuple palestinien, qui ne peut - il faut le reconnaître dans l'énoncé de cette politique - espérer comprendre, dans sa future patrie, les territoires reconnus à Israël, est-ce que le peuple palestinien disposera d'une terre qui sera sa patrie ou qui le redeviendra, et sur laquelle il bâtera les structures d'état de son choix ?

- A cela, j'ai toujours répondu oui, et je l'ai dit à Tel-Aviv ou à Jérusalem, comme j'ai défendu le droit d'Israël à exister et à en avoir les moyens à Alger ou au Caire.

- Voilà. C'est simple à dire, si c'est difficile à faire.

`REPONSE` Deuxième règle : je me suis refusé à devoir choisir - on m'y a invité tout à l'heure - entre une démarche ou une autre, c'est-à-dire la démarche globale ou les accords bilatéraux. Je prends les uns et les autres.

- Si l'on peut avancer vers la paix par le moyen bilatéral, je suis pour. C'est pourquoi j'ai approuvé Camp David. Les pays qui se font la guerre peuvent se faire la paix. Cela, au moins, a avancé à ça.

- Cela pouvait ne pas permettre - on le constate bien - de régler l'ensemble du problème. Eh bien, c'est qu'il y a d'autres méthodes aussi qui ne condamnent pas la première.

- J'ai souvent dit aux dirigeants arabes que j'ai rencontrés et qui me comprenaient : " Vous êtes des gens d'honneur, votre civilisation, votre tradition, votre histoire le montrent. Que penseriez-vous d'un pays comme la France qui échangerait une amitié contre une autre" ? Je n'ai personne à livrer, et si j'avais à en livrer, je ne le ferais pas ? Donc, qu'on n'attende pas de moi telle ou telle

parole, ou tel ou tel attitude ou acte, qui renieraient les principes de droit que je viens de définir, que ce soit pour tel ou tel avantage économique de circonstance.

- Mais, s'il s'agit d'une démarche globale, je dis simplement ceci, que j'ai dit à Luxembourg à mes partenaires de la Communauté `CEE` : que votre objectif, que le nôtre, soit un accord global, cela va de soi - il faudra bien que tout le monde se trouve autour de la table, y compris les palestiniens - mais l'exiger comme méthode, c'est beaucoup demander, c'est renoncer à l'avance à toutes les démarches qui pourraient être utiles. D'ailleurs, qui peut prétendre aujourd'hui être en mesure de réunir autour de la même table l'ensemble des pays arabes de la région, à plus forte raison Israël et les palestiniens, en la circonstance l'OLP ?

- Donc, ne travaillons pas dans les nuées et essayons d'avancer. On a dit "pas à pas"...

L'expression n'est pas de moi. Si c'est bon d'avancer pas à pas, - je veux dire, si on avance - tant mieux. S'il faut faire de plus grandes enjambées, c'est encore mieux. Et j'entends que l'on développe ici, en France, une p\

`REPONSE` Monsieur le ministre des Relations Extérieures `Claude Cheysson` a fort bien exprimé, dans une déclaration récente, que la France - en-tout-cas le Président de la République aujourd'hui approuve Camp David et que Camp David montre à l'heure actuelle ses limites.

- Si Camp David fait la démonstration contraire, eh bien, j'approuverai. Si Camp David bute désormais sur une extension possible de son champ diplomatique, il faut chercher d'autres moyens et, à cet égard, la France entreprendra toutes les démarches, rencontrera les principaux responsables pour tenter de faire avancer les choses.

- Et c'est en ce sens, messieurs, que j'ai reçu la proposition du Prince FAHD - la démarche saoudienne - comme l'un des éléments les plus positifs de ces dernières années.

- Je me réserve d'en discuter... les huit propositions ou chacune des huit. Cela fera particulièrement l'objet des conversations que j'aurai dans quarante-huit heures, et je ne veux pas m'engager prématurément, mais je considère cette initiative comme l'une des plus importantes des dernières années. Donc, je la considère comme positive, quelles que réserves que j'aie à faire sur tel ou tel aspect de ces propositions.\

`REPONSE` Le Liban : eh bien, soyons bref. Je considère que tant que le concert des Nations n'aura pas contribué à renforcer l'unité du Liban derrière son gouvernement, et tant que l'on n'aura pas pris les moyens de l'indépendance, notamment en assurant la présence des Nations unies `FINUL` sur une zone plus vaste servant de tampon au sud du Liban... et puis peut-être aussi faudra-t-il assurer le relais sur-le-plan de l'organisation des Nations unies avec l'excellente démarche quadripartite des pays arabes qui, également, il faut le dire à l'initiative de l'Arabie Saoudite, cherchent à brandir un rameau de paix, de réconciliation... la France considèrera qu'elle a des obligations particulières au Liban et répondra à toute démarche qui viendra de son gouvernement légitime. Entendez-moi, je n'entends pas m'y substituer. La différence devait être faite.\

`REPONSE` Je prends dans l'ordre de mes notations, ce qui risque d'être un certain désordre dans mon exposé.

- Monsieur BROUSSINE s'inquiétait... enfin, m'interrogeait : est-ce que j'espère que le "mitterrandisme" deviendra contagieux, en-tout-cas dans l'Europe de l'Ouest, l'Europe de la Communauté `CEE`, pour que je me sente un peu moins seul ?

- Cela pourrait être relié à la dernière question de monsieur HARGROVE : je n'ai pas l'illusion d'avoir converti ou de pouvoir convertir Mme THATCHER au mitterrandisme.

- Il y a certains Anglais qui se sont inquiétés de savoir si je n'étais pas converti au "thatchérisme"... c'est ainsi que j'étais à un concert à l'Albert Hall, en compagnie du Premier ministre britannique, et que des jeunes gens, après m'avoir reçu avec beaucoup de gentillesse et d'enthousiasme, se sont tournés avec un peu moins de complaisance du côté de leur Premier ministre... et parmi les chœurs qui s'élevaient, joyeux, il y avait celui-ci : "Mitterrand, ne te laisse pas thatchériser" ! ...

- J'ai réfléchi à cette question, indépendamment des indéniables qualités de Mme THATCHER, d'une politique que, sur-le-plan intérieur, je n'ai pas à juger, je me suis contenté de penser que si il avait été Britannique, il est vraisemblable que je n'aurais pas voté pour... je me disais : après

J'avais été britannique, il est vraisemblable que je n'aurais pas voté pour... Je me disais : après tout, la meilleure façon d'être thatchérisé, est dans ma double tentation, lorsque je m'adresse au Premier ministre

`REPONSE` Si je suis vraiment thatchérisé, il faut dire non, mais... (rires) ... mais les choses ne se passent pas ainsi... Ce n'était pas un simulacre, monsieur HARGROVE. Nous avons quand même décidé dans sept ou huit directions très importantes : les moteurs, les télécommunications, l'informatique, le tunnel sous la Manche, que sais-je encore, de multiplier les actions bilatérales, et vous savez bien que c'est possible £ elles s'étaient endormies ces temps-ci. C'est pas Mme THATCHER et François MITTERRAND, c'est l'Angleterre et la France, et admettons quand même qu'il y a quelque chose à faire ensemble, et même beaucoup. On l'aurait peut-être oublié.

- Si nous avons des positions différentes sur le développement de la politique agricole commune, eh bien il faut qu'on en discute, et j'accepte d'en discuter. Le traité, c'est le traité £ la préférence communautaire, l'unité des prix, ce sont des bases sur lesquelles on ne peut pas négocier puisqu'on a déjà négocié £ c'est fait. Ce n'est pas signé mais la signature de l'Angleterre, j'ai toujours su que c'était une signature en or. Donc je ne doute pas une seconde que ce qui est fait soit fait, à condition

`REPONSE` Sur le développement et la contagion du mitterrandisme, je vous laisse la responsabilité de l'expression. Elle n'est pas de moi. Je ne l'aime pas beaucoup. Ce sont des manies de langage qui me paraissent insupportables, enfin, c'est comme cela. Je ne me fais pas beaucoup d'illusions, du moins sur le court terme. Mais je m'en reconforte aisément parce que vous savez que la France, c'est la France. La France ne peut pas se suffire à elle-même sur-le-plande ses échanges £ il n'est pas question de cela £ nous sommes dans une communauté `CEE` dont les règles sont fixées, nous y tenons, mais en tant que force de propositions, en tant que capacité nationale, en tant qu'exemple historique, en tant que poids sur l'Europe, pas de mitterrandisme, Monsieur BROUSSINE, c'est la France, et la France a des vertus contagieuses.

- J'ajoute qu'au vu d'un certain nombre d'expériences faites par quelques-uns de nos voisins, je pense qu'ils finiront par regarder un peu de notre côté en se disant : après tout, puisque toutes nos issues sont bouchées, celle qu'ouvre la France n'est peut-être pas si mauvaise que cela.

- Comme je le disais à mes partenaires, à mes neuf partenaires à Luxembourg - et je le disais absolument sans présomption, sans vanité, simplement par amour du droit public - je leur disais : moi, j'ai sept ans... et je n'ajoutais pas - je le dis simplement en confidence, cela ne sera reproduit nulle part : lequel d'entre eux pouvait en dire autant ?

`REPONSE` La France a-t-elle le moyen de contribuer au développement du Tiers monde ? Oh, elle a des moyens à sa mesure qui ne sont pas minces, je viens de le dire. Ne me faites pas répéter ce que j'ai déjà dit : nous avons pris parti pour la recommandation qui nous était faite du 0,7 % de notre produit national brut. Nous avons pris parti, nous l'avons même recommandé, pour le 0,15 % des pays les moins avancés `PMA`. Nous avons pris parti pour qu'il existe une politique de l'énergie dans le Tiers monde `filiale énergie`. Nous avons pris parti pour la réforme de certaines institutions internationales. Nous avons pris parti - cela aurait dû être le premier point de mon exposé - pour la régularisation des cours des matières premières ou leur stabilisation.

- Comment voulez-vous établir le moindre plan de co-développement avec quelque pays africain que ce soit - et les autres - si leurs matières premières principales qui assurent, quand elles l'assurent, leur équilibre, s'effondrent l'année suivante, au seul gré de la spéculation ? La spéculation, vous en seriez surpris - hors les spécialistes qui se trouvent dans cette salle - reposant sur la décision, dans quelque bureau de Londres ou d'ailleurs, de sept ou huit spéculateurs internationaux.

- Eh bien, la France ira dans les assemblées internationales. Bientôt à Cancun, au Mexique, après être passée par les Etats-Unis d'Amérique, la France dira cela, et d'une autre façon £ vous le saurez à ce moment-là.

`REPONSE` Les visites de chefs d'Etats africains : elles ont lieu, elles vont continuer. Nous avons une politique africaine et je crois que rarement l'harmonie entre la France et ces Etats aura été établie à ce degré. On le constatera lors de la venue de la plupart d'entre eux à la conférence

franco - africaine du début du mois de novembre.

- Je recevais en effet récemment le président GOUKOUNI, du Tchad, et je lui disais : ce qui m'importe, c'est l'unité de votre pays et c'est son indépendance. Mais je ne pose pas en condition l'arrivée des médecins, des ingénieurs ou des techniciens français à Djamena, pour faire marcher les choses, à je ne sais quelle condition politique préalable.

- La France est présente partout où elle le doit et la France est présente. La France a de ce point de vue une vue des rapports internationaux & elle n'entend pas par son absence créer une sorte de vide qui aspirera très rapidement les ambitions des super-puissances.

- Si l'on veut servir la paix, nous la France, il convient d'être présents, parce que nul ne doute de la France dès lors que l'on parle d'ambition, d'impérialisme ou de gage à prendre.\

`REPONSE` Paris - Mexico, oui, des démarches, une déclaration commune singulière, originale, a été établie par le Mexique et par la France, afin d'indiquer qu'il conviendrait qu'au Salvador on arrêta le génocide et que pour cela il fallait absolument reconnaître la réalité des mouvements populaires aujourd'hui en lutte contre le gouvernement de la junte.

- "Nous nous mêlons de ce qui ne nous regarde pas" ont dit certains - j'ai dit quels sont ces certains et comment ils se sont prononcés -, mais combien d'autres nous ont approuvés.

- Mais alors, il serait interdit d'avoir une opinion sur le devenir de la Pologne ? Il serait interdit d'avoir une opinion sur le devenir de l'Afghanistan ? Il serait interdit d'avoir une opinion sur le devenir du Cambodge ? Nous pensons nous que toute ingérence extérieure qui ruine les espérances de ces peuples est une ingérence détestable et qu'il faut interdire.\

`REPONSE` La Pologne, même principe, pas d'ingérence extérieure... C'est vite dit... Comment nier la réalité de l'issue de la dernière guerre mondiale ... Mais au moins s'était établi une sorte de consensus. Ce pays est doté de ses institutions, est né un puissant mouvement syndical parti du monde des travailleurs, particulièrement du monde ouvrier, grand témoignage de l'affirmation des libertés syndicales à partir duquel se pose le problème de la liberté & qui pourrait établir dans l'arbitraire des cantons de la liberté sans que l'on ait envie de franchir aussitôt les frontières qui vont de l'un à l'autre ?

- Mais si la France a apporté son aide matérielle, et j'espère psychologique, inlassablement pour permettre aux Polonais de supporter la crise qu'ils subissent aujourd'hui, nous nous gardons d'aller plus loin, dans la mesure où nous voulons que chacun mesure son degré de responsabilité et nous ne parions pas sur le malheur & s'il devait se produire, la France bien entendu examinerait de quelle façon cette contagion de la puissance ou de l'ingérence devrait être arrêtée & cela ne pourrait se concevoir, bien entendu, selon les moyens qui sont les nôtres, que dans le cadre d'un équilibre déjà si fragile. Mais en tout cas nul ne peut aujourd'hui espérer ruiner le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes sans que la France n'en appelle à la conscience mondiale.

- On dira : la conscience, c'est bien peu de chose auprès des mitrailleuses ou bien des fusées.. Il m'est déjà arrivé d'écrire que la phrase sarcastique d'un chef d'Etat parlant des divisions dont disposait le Vatican était peut-être paroles légères ... la force n'est pas seulement dans les armes.

- J'ajoute, et cela est important, que bien des questions ont été posées et mériteraient d'être posées, si nous en avons eu le temps, sur les relations Est - Ouest.\

`REPONSE` J'ai dit peu de choses des -rapports de la France avec l'Espagne, il est impossible de traiter des relations pays par pays, d'autant plus que se trouve devant moi un journaliste qui est mon partenaire habituel, je crois que j'en suis peut-être à la quinzième fois où je lui explique mes positions depuis le début de l'année, mais je conçois fort bien que, s'adressant à un public, il remplisse son rôle et qu'il fasse son métier en me reposant la question.

- Négociation sur l'entrée de l'Espagne dans le Marché Commun `CEE` : si je suis favorable à la négociation, elle doit, s'ouvrir, mais il faut que l'Espagne sache qu'elle repose, du côté français, sur un certain nombre de réalités, de caractère économique, agricole, industriel, de caractère aussi régional et que l'on ne pourrait pas rendre simplement arbitres les neuf autres partenaires de la France dans l'Europe pour trancher ce problème.

- Il faudrait bien se rendre compte que l'on peut difficilement discuter du problème du vin

espagnol sans poser peut-être en même temps le problème du soja américain. Cela paraît peut-être bizarre, mais nous nous comprenons ...

- Je voudrais également vous dire que jeregrette que les relations franco - espagnoles ne soient pas autant améliorées que je l'aurais souhaité. Cela est dû à la rudesse des temps, à la -nature des choses, à un certain nombre de réalités politiques que je voudrais bien réduire.

- La France a déjà dit qu'elle n'extradait pas, vous le savez. Elle ne doit pas non plus bien entendu, même indirectement, "prêter la main" à tout ce qui pourrait destabiliser la démocratie espagnole courageusement tenue, respectée\

`REPONSE` Pour ce qui concerne le Consulat de Turquie, je ne connais pas pour l'instant le détail de cette affaire, nos forces de police ont une mission naturellement, elles ne peuvent pas toujours prévoir le crime ou les actions de violence, nous sommes au milieu même de cette action, il serait prématuré pour moi de m'exprimer ou de me prononcer. Le ministre de l'Intérieur, ministre d'Etat `Gaston DEFFERRE`, est un homme qui sait ce qu'il doit faire, et je lui fais la plus grande confiance pour mener cette affaire à bien, c'est-à-dire pour tenter d'éviter le pire. Et le Premier ministre n'a pas manqué de s'informer d'heure en heure, sauf bien entendu pendant le temps que nous passons ensemble, étant bien entendu que nos services, eux, restent sur le pied de surveillance indispensable.\

`REPONSE` Je voudrais en terminer avec le principal, c'est-à-dire les relations Est - Ouest, la position de la France sur-le-plan de son armement, sa stratégie.

- Je crois avoir dit dans ma déclaration liminaire comment je conçois les relations Est - Ouest.

- Que de traductions approximatives, vraiment ! ...

- Je "collerais" aux Etats-Unis d'Amérique .. C'est une question que pose un grand journal aujourd'hui .. Je "colle" .. Je ne sais d'ailleurs pas si ce journal approuve, on n'approuve pas, à mon avis il approuverait plutôt .. Il ne veut pas le dire .. Il faut bien que je sois, même sur-ce-plan, sujet à critique ...

- Alors je ne colle pas du tout à l'Amérique, puisque le même journal tout aussitôt - il n'est pas le seul - s'étonne dans la rubrique suivante de ce que j'ai une politique radicalement opposée à celle des Etats-Unis d'Amérique à l'égard de l'Amérique Centrale, et d'une façon générale des pays d'Amérique Latine, et il dit "c'est illogique".

- C'est parce que le journaliste en question n'a pas aperçu que ma logique était celle de mon pays, était celle de la France, qui n'a à coller à personne.

- La sécurité de la France tient à sa capacité de se défendre elle-même d'abord, ensuite à la qualité et à la rapidité de ses alliances.

- A cet égard ce sont les Etats-Unis d'Amérique qui sont nos alliés, avec treize autres `Alliance atlantique`, et il est bien normal de considérer ce qui renforce cette alliance défensive, devenue malgré nous, en-tout-cas malgré nous, la France, un bloc - car je souhaite la disparition simultanée des blocs militaires - et de souhaiter que cette alliance dispose du moyen d'assurer la sécurité de l'Occident, sans doute, de son aire géographique en-tout-cas, et de la France. Si j'aperçois un déséquilibre, alors j'interviens.\

REPONSE ` Equilibre des forces ` Une question très judicieuse m'a été posée, celle de savoir quelle était l'exacte vérité.

- Pour cela, faites-moi confiance, monsieur .. J'ai dit tout ce que l'on pouvait dire des documents secrets, confidentiels pour le moins, dont je dispose £ je me suis fait communiquer tous les documents qui pouvaient émaner de l'étranger.

- J'ai décidé la convocation d'un Comité de défense nationale sur cette question, quelle est la vérité, quel est le -rapport de force ?

- Grosso modo, les thèses sont celles-ci : les Américains disent : "L'-état des commandes fait qu'en 1985 la force stratégique soviétique sera la plus forte". Ce à quoi les Soviétiques répondent : "Non, ce n'est pas exact, même en Europe, il y a équilibre, du moins sur-le-plan des armes de théâtre, disons le nucléaire tactique". Ils ne vont pas jusqu'à dire : "Ce n'est pas exact sur-le-plan des forces conventionnelles" parce que, là, chacun sait que l'Union Soviétique dispose d'un énorme avantage.

Ma conclusion personnelle est que les effets jusqu'en 84-85 l'équilibre réel stratégique est

- ma conclusion personnelle est qu'en effet, jusqu'en 84-85 l'équilibre réel stratégique est maintenu, qu'à partir de 85 il risque de pencher de telle sorte que l'Union Soviétique disposera d'une plus grande puissance, et que l'ensemble des projets américains, tels qu'ils ont été définis par les autorités compétentes, et tels qu'ils seront soumis au Sénat américain, aboutiront, à partir de 85-86, à inverser le rapport de puissance et à permettre aux alentours de 90 sans doute, un avantage américain.

- On s'y perd. Je veux dire que si l'on doit attendre pour négocier de savoir à quel moment celui-ci aura lancé la balle plus haut que l'autre, on ne négociera jamais.

- Mais j'appartiens au monde et à l'ensemble des forces choisies par mon pays, et je n'ai pas l'intention de changer. Il est normal que je veille à ce qu'au moins la démonstration ne soit pas faite que, réellement en 85, et potentiellement en 81, ce soit l'Union Soviétique et ses alliés qui disposent du moyen qui leur permettraient, en l'espace de quelques instants, de dominer le monde. Je ne prête pas d'intention agressive à l'Union Soviétique, d'intention belliqueuse. C'est un grand peuple qui a beaucoup souffert de la guerre, et ses dirigeants ont vécu cette époque. Je dis simplement qu'on approche du temps où des générations nouvelles ne l'auront pas connue et je ne veux pas que le simple rapport de forces soit à ce point déséquilibré que la guerre en surgisse. Et c'est pourquoi j'ai jeté un cri d'alarme devant l'installation massive des SS 20.

- Je souhaite que les dispositions prises dans le plus bref délai - elles le sont du côté occidental - soient suivies tout aussitôt, c'est-à-dire avant la fin de l'année, par une négociation entre les grandes puissances qui, seules, sont en mesure d'engager la négociation, non pas sur l'arrêt du surarmement, mais sur le désarmement.

`REPONSE` On me dira : "Et vous, la France ?" Mais attention, les choses sont un peu différentes. Nous sommes, nous, en Europe. Nous disposons naturellement de moyens stratégiques et de moyens tactiques. A nous ne se pose pas le problème du franchissement de l'Atlantique. Vous savez ce qu'on appelle "stratégique" : ce qui traverse l'Atlantique, et "tactique", ce qui ne le traverse pas, façon assez sommaire, mais assez juste de parler.

- La France cherche la dissuasion et elle l'a acquise, c'est-à-dire qu'elle a dépassé le seuil à partir duquel on pourrait douter de notre force et de notre engagement.

- Le territoire national sera défendu contre toute agression, et par les moyens dont nous disposons, qui ne sont pas les moyens de la défense graduée, et nous n'avons pas le moyen - parce que nous passerions au-dessous de la barre qui ruinerait notre situation - de négocier une partie de notre armement nucléaire. Et au demeurant, nous refusons absolument d'être considérés comme partie prenante dans ce gigantesque défi que se sont lancées les superpuissances, hors de proportion avec ce dont nous disposons. De telle sorte que nous comptons être, dans cette affaire, des éléments de transaction, de discussion, pour le désarmement et la sécurité collective. Nous offrirons toutes les occasions : Paris est une belle et grande capitale, si l'on veut s'en servir, on y trouvera, de part et d'autre, le meilleur accueil pour que s'engagent dans un délai raisonnable - ce délai raisonnable, je viens de le fixer - les grandes négociations sur le désarmement.

- A l'égard de l'Union Soviétique, je l'ai dit également tout à l'heure : réunira-t-elle la grande commission ? Mais oui, elle est déjà convoquée et mon ministre d'Etat chargé du Commerce extérieur, M. JOBERT, conduira la délégation française - elle est déjà désignée - qui participera en décembre, je crois, à Moscou, à la grande commission.

- Nous avons continué de tenir nos engagements et nous nous réjouissons de tout échange de vues qui nous permettra de préserver la qualité de nos échanges et, si possible, de discuter sérieusement des conditions de la paix. C'est quand même normal que cela ne nous fasse pas plaisir d'avoir, pointés sur nous, sur l'Occident de l'Europe, des moyens extraordinaires, les fusées SS 20, capables de détruire la totalité du dispositif militaire occidental, du nord de la Norvège au sud de l'Italie.

- C'est quand même normal qu'on en parle, comme il est normal, qu'on parle d'Israël, qu'on parle des pays arabes, qu'on parle des uns et des autres.

`REPONSE` J'en aurai fini en vous disant que la politique internationale de la France refuse tous les interdits. Nous refusons les interdits américains, les interdits soviétiques, les interdits des uns,

les interdits des autres. Il n'y a pas de zones où nous ne soyons décidés à nous trouver présents si c'est dans l'intérêt de la France, et dans l'intérêt de la paix. Que reculent les idées reçues, les habitudes de pensée. Nul ne nous dictera notre conduite, et particulièrement pas sur la bombe à neutrons.

- Vous voulez nous mettre encore en opposition avec le Parti communiste. La politique du Gouvernement, c'est celle que j'ai définie. La bombe à neutrons continue d'être étudiée en France, nous sommes d'ailleurs déjà placés fort loin dans cette étude, nous n'en voyons pas l'application dans les temps présents, donc nous ne la fabriquons pas. C'est tout ce que j'ai à vous dire.

- Si vous avez réfléchi à ces choses, vous savez qu'il y a une sorte d'incompatibilité entre la stratégie qui consisterait à organiser la bataille de l'avant et à faire jouer ensemble nos forces nucléaires pour un autre objectif que la défense sacrée de notre territoire, ce qui n'interdit aucunement à la France de remplir ses obligations, au regard de son allié.

- Je souhaiterais maintenant - vous dire deux ou trois choses, deux ou trois grandes choses, sur les problèmes de société.\

QUESTION.- Les problèmes de l'insécurité et de la violence se posent toujours en France. Ce sont des problèmes d'actualité. Pour le long terme, vous avez dit et répété - le Gouvernement l'a répété récemment - que vous souhaitiez vous attaquer aux causes, en-particulier aux causes sociales. Pour le court terme, est-ce que votre idée, l'idée que vous avez du socialisme s'accommodera d'une politique répressive ?

- QUESTION.- Monsieur le Président, est-ce que les journalistes de ce pays doivent craindre et redouter le pouvoir du Président de la République ? En un mot, est-ce qu'on doit avoir peur de vous, avant d'écrire ou avant de parler à la radiotélévision ? Je pose la question parce qu'elle doit, hélas, être aujourd'hui posée, comme elle a été souvent posée, même si votre prédécesseur avait rappelé avant son élection qu'il était pour un anti-pouvoir et, en-tout-cas, pour une fonction critique de la presse. En un mot, est-ce qu'on va pouvoir vous critiquer ? Aura-t-on la liberté de le faire, et allez-vous nous la donner ?

- LE PRESIDENT.- A votre avis, ce n'est pas encore commencé ?

- QUESTION.- Je vous pose la question.

- QUESTION.- - Monsieur le Président ...

- LE PRESIDENT.- Comme il s'agit là de problèmes en forme de mosaïque, qui n'ont pas forcément un lien entre eux, toutes les deux ou trois questions j'interviendrai et je répondrai tout de suite à Monsieur LECAT, sécurité - violence.

- L'analyse des socialistes, vous la connaissez, vous avez bien voulu la rappeler. Nous ne pouvons pas séparer, nous, les conséquences des causes, et nous pensons en effet qu'une certaine conception de la ville bâtie uniquement pour le profit de quelques-uns n'est pas un facteur de paix sociale.

- Nous estimons que le problème doit aller au fond et que la façon dont on construit une ville, un ensemble d'habitations, une maison, la façon dont on équilibre la pierre et l'espace vert, la façon dont on ouvre les communications, la façon dont on organise les échanges, tout cela commande et pour beaucoup les relations sociales.

- Si le Gouvernement doit sévir afin d'assurer la sécurité des Français, il sévira. Par les moyens de police ? Par les moyens de police. Je n'ai pas la religion de l'ordre moral de MAC-MAHON et de quelques autres, par la suite, je n'ai pas la religion du maintien de l'ordre au nom significatif, mais tout ce qui représente le consentement social d'hommes et de femmes appelés à vivre ensemble et à se respecter, ce tissu-là je ne le laisserai pas déchirer.\

`REPONSE` Quant aux mesures de sécurité, je vous rappelle ou vous informe que le ministre d'Etat chargé de l'Intérieur `Gaston DEFFERRE` a déjà fait décider dans-le-cadre de nos premières dispositions le recrutement de six mille hommes, la création de six mille emplois, pour les forces de sécurité, notamment les gardiens de la paix, ces pacifiques gardiens qui nous sont chers.

- Les gouvernements précédents avaient prévu la création de mille emplois pendant cinq ans,

nous en avons créé six mille cette année, avec bien entendu tous les moyens adéquats, moyens de circulation, plus la formation des hommes, formation continue, formation accélérée, et tout ce que cela peut représenter d'animation sociale.

- De même sur-le-plan de la gendarmerie, qui dépend du ministère de la Défense, le ministre de la Défense `Charles HERNU` a déjà prévu le recrutement d'abord de mille gendarmes, et parmi ces gendarmes de cent vingt cinq femmes, de même que dans les forces de police il a été décidé de recruter des femmes, car bien des problèmes se posent aux femmes qui ne peuvent être réglés que par des femmes, sur-le-plan de la prévention ou de la répression. Les brigades, au lieu de comprendre cinq hommes, en comprendrons six. En fait, il y aura huit mille personnes engagées dont, sept mille personnes qui n'avaient pas été prévues par les gouvernements précédents.

- Nous ne faisons pas reposer la paix sociale uniquement sur ces données, bien entendu, mais mon préambule, a dû suffire à me faire comprendre.\

`REPONSE` `Liberté de la presse` Pour ce qui concerne, les moyens audio-visuels, et disons les interventions des pouvoirs publics, le cas échéant la crainte que j'inspirerais par mes interventions répétées, je dois m'excuser actuellement auprès de M. Guy THOMAS, de M. BOUTET et de M. DESGRAUPES, que je n'ai pas eu l'occasion de rencontrer depuis que je suis Président de la République, et en tous cas depuis qu'eux-mêmes sont présidents des chaînes, et auxquels je n'ai pas eu l'occasion de téléphoner non plus, ni directement ni indirectement. Je m'en excuse auprès d'eux. Là j'ai manqué vraiment au devoir le plus élémentaire de la politesse. Je le ferai bientôt, bien entendu.

- J'ai eu le plaisir de rencontrer une fois Mme Michèle COTTA au-cours d'un dîner amical.

- Peut-être ignorez-vous ces statistiques, savez-vous combien de journalistes et de non journalistes, c'est-à-dire de directeurs de chaînes, qui ne sont pas journalistes mais qui l'ont été, sont partis, nous ont quittés depuis le 21 mai, par démission ou par licenciement ? Toutes catégories confondues, tous postes et chaînes confondus, moins de dix personnes.

- Savez-vous combien de personnes ont été licenciées en 1968 ? Soixante ! Soixante journalistes, trente huit à la télévision, vingt-deux à la radio.

- Savez-vous combien de personnes ont été licenciées en 1974 ? Deux cent soixante quatorze, cent vingt-deux à la télévision, cent trente-deux à la radio, vingt dans les diverses administrations, plus cinquante cinq retraités d'office.

- Savez-vous combien de licenciements ont eu lieu entre 1968 et 1980, -compte non tenu de ces dates repères ? Plus de cinq cents licenciements, entre les postes périphériques et les postes nationaux.

- Est-ce que ma réponse vous suffit ?

- Je voudrais d'autre part vous indiquer, et je pense que ma réponse ira au-delà de vous vers ceux qui avec un peu d'impudeur parlent d'intolérance, que je l'admets de la part de ceux qui ne savent pas, mais s'agissant non seulement de ceux qui savent, mais de ceux qui ont conduit la politique antérieure, je laisse le soin à l'opinion publique, aux Françaises et aux Français, de juger.\

`REPONSE` Alors en ce qui concerne une affaire récente, celle de Matra, voilà qu'on décide la nationalisation, à 51 % tout au-moins, de Matra. On était quand même dans l'embarras. On avait dit : on va nationaliser l'armement, cela on l'avait dit il y a déjà plusieurs années, on se répétait. Mais nous ne pouvions pas suivre à la même vitesse l'évolution de ce groupe, et voulant nationaliser l'armement, ce qui était le b a ba - cela avait déjà été décidé en 36, nous avions bientôt un demi-siècle de retard - on s'est naturellement aperçu que ce groupe s'étant étoffé, on laissait comme cela orphelins, vivant par le bénéfice de l'armement, un certain nombre de secteurs, notamment l'espace, l'électronique, plus une série de projets remarquables, modernes, industrie de pointe, mais qui ne pouvaient être soutenus que par la présence de l'armement.

- Impossible de couper au milieu de ce groupe sans condamner à la disparition, et donc auchômage, un certain nombre de travailleurs qui ne le méritaient certes pas.

- Et puis voilà .. Qui donc a décidé, d'acheter, si j'ose dire, ce sont des alitérations qui viennent à

l'esprit sans qu'on sache pourquoi, le groupe Hachette ? Qu'est-ce qui obligeait un groupe industriel vivant essentiellement de commandes d'Etat, donc dépendant du pouvoir central, à acheter Europe 1 ? Moi j'ai trouvé cela dans l'escarcelle !

- Un certain nombre de journalistes et de dirigeants ont été indignés à la pensée qu'on nationalisait le groupe Matra. J'ai donc dit qu'on ne nationalisait pas, mais on trouvait là dans un tiroir un journal en Alsace, un grand poste périphérique, et la librairie Hachette ! Oui, mais c'est pas nous qui les avons mis !

- Les mêmes journalistes et directeurs, dont j'admets qu'ils sont authentiquement les défenseurs de la liberté d'expression, nul n'en doutera, avaient simplement deux occasions de protester : ils ont raté la première.

- Il est très choquant de se trouver par hasard des choses pendant quelque temps à l'ombre de l'Etat, jusqu'à ce que l'Etat s'en défasse. Mais il n'était pas choquant d'être directement sous l'autorité d'un groupe industriel qui lui-même dépendait directement de l'Etat par toutes ses commandes.

- Arrêtons là, et passons aux autres questions.\

QUESTION.- Vous venez de répéter, monsieur le Président, dans une lettre au Syndicat national des instituteurs que la France devrait avoir un service unifié et laïque de l'enseignement. Vous connaissez l'inquiétude des familles qui ont leurs enfants dans l'enseignement privé. Pouvez-vous leur assurer, monsieur le Président, que l'enseignement privé ne disparaîtra pas ?

- QUESTION.- Monsieur le Président, je me permets de vous rappeler que le 10 avril vous avez dit dans une interview que vous étiez favorable à l'introduction d'un système référendaire à l'image de la Suisse. Vos idées ont-elles progressé depuis ?

- QUESTION.- Monsieur le Président, vous venez de présenter pendant deux heures et quart un bilan largement, globalement positif de vos quatre premiers mois. Je voudrais vous demander, parce que vous savez que nous, journalistes, sommes souvent très négatifs, s'il y a un secteur ou un domaine dans lequel vous pourriez attribuer à vous-même et au Gouvernement un mauvaise note ?

- QUESTION.- Monsieur le Président, j'ai deux questions sans aucune commune mesure à vous poser. Quelle est votre position personnelle quant au financement des futures radios locales privées ?

- Deuxièmement, pouvez-vous nous confirmer que vous êtes toujours en aussi bonne santé que vous nous l'aviez dit lors de la publication de votre précédent bulletin de santé, après votre prise de fonction ?\

QUESTION.- Monsieur le Président, le précédent Gouvernement avait décidé la construction de deux porte-avions nucléaires. Que comptez-vous faire à ce propos ?

- QUESTION.- Monsieur le Président, vous avez co-signé en 1973 une loi demandant la peine de mort pour les trafiquants de drogue. Depuis lors, vous avez évolué et vous êtes devenu partisan de l'abolition totale de cette peine, y compris pour les trafiquants de drogue. Est-ce que les Français qui ont, semble-t-il, suivi un itinéraire inverse, peuvent connaître les éléments de la réflexion qui vous ont amené à changer de position ?

- QUESTION.- Monsieur le Président, vous avez souvent dit pendant plusieurs années que la gauche était porteuse d'un projet culturel. Je voudrais savoir ce qui, dans votre action, ira dans le sens de la réalisation de ce projet. Est-ce que la révolution culturelle est l'ordre du septennat ?

- QUESTION.- Je ne sais pas si ma question vient au bon moment ...

- QUESTION.- Est-ce que vous pouvez nous dire votre point de vue personnel sur l'énergie nucléaire et ses diverses modalités ?

- QUESTION.- La recherche doit passer de 1,8 à 2,5 % du produit national brut. Qu'entendez-vous ? Quelle orientation donner pour que cet effort donne tous ses résultats ?\

LE PRESIDENT.- L'éducation nationale. J'ai dit en tant que Président de la République ce que j'avais dit en qualité de candidat. C'est, en effet, l'objectif des socialistes dont j'étais l'interprète et je n'ai aucune raison - que de fois l'ai-je dit - de changer de politique en changeant d'état. Mais vous savez bien, et vous auriez pu le dire à ma place, que j'ai également toujours dit que je n'entendais rien imposer qui pût froisser les consciences et que la politique désirable expliquée

dans les termes les plus simples et les plus clairs par les socialistes et par moi aujourd'hui, supposait, en toute circonstance, la concertation et la négociation. Je connais trop la France, j'ai trop vécu la vie de mon pays, dans la paix et dans la guerre, pour ignorer avec quelle précaution et quelle sagesse on doit aborder ces terrains difficiles. Mais que cela ne soit pas à sens unique. Pendant combien d'années les membres de l'éducation nationale publique ont-ils eu raison et ont-ils pu redouter les avancées constamment renouvelées de ceux qui empiétaient sur leurs droits légitimes. Qu'aujourd'hui, les choses étant renversées sur-le-plan du pouvoir politique et des choix principaux, ils éprouvent le besoin qu'on revienne sur certaines de ces dispositions, comment ne pas les comprendre ?

- Mais aussi mon devoir à moi, et celui du Gouvernement, est de veiller à ce que soit préservée surtout dans ce domaine l'unité nationale. Certains d'entre nous pensent que l'unité nationale sera d'autant mieux servie qu'un grand service de l'éducation nationale laïque réunifiée aura été bâti. Mais on ne construira pas cette unité en commençant par la défaire. Voilà pourquoi la démarche que je préconise est celle de la négociation fraternelle, le mot "fraternel" étant là comme une sorte de défi aux passions qui s'opposent.\

`REPONSE` Référendum à la Suisse. Oui, je suis pour. Cela suppose une très profonde réforme constitutionnelle. Je ne suis pas en mesure d'engager des réformes constitutionnelles alors que j'ai tant à faire. Cela justifierait le reproche qui m'a été fait de tout entreprendre dans les premières semaines. Pour l'instant, les institutions, comme vous le voyez, je m'en accommode et pour ce qui mériterait d'être changé - combien de dispositions le mériteraient - disons que je prendrai mon temps, mais ce sera fait en temps utile.

- Une mauvaise note. Mais je suis de ceux, qui ont constamment la pratique de ce qu'on appelle l'examen de conscience et je trouve précisément que tout va trop lentement, et la lutte contre le chômage, et la lutte contre la vie chère, et le redressement de notre commerce extérieur, et la récupération ou la reconquête de notre marché intérieur, et la restructuration de notre industrie et je crois savoir, c'est peut-être une des raisons de notre solide entente, que le Premier ministre est comme moi et quand les choses ne vont pas, c'est à nous-mêmes que nous nous en prenons, pas aux autres. Pour l'instant, nous sommes dans le mouvement de l'action et nous pouvons dire avec sérénité que pas un chômeur n'est aujourd'hui imputable à la politique que nous menons. Prenons garde à ce que nous ne puissions affirmer la même chose dans quelques mois. Ce sera en tout-cas, croyez-le, ma préoccupation principale.\

`REPONSE` Les radios locales ou radios libres. Il existe un monopole. Ce monopole ne sera pas détruit. Le problème est de savoir dans quelle mesure ce monopole acceptera - et il devra l'accepter - un certain nombre d'amodiations qui permettront à des expressions nouvelles d'être en mesure de disposer d'un instrument. Le fait associatif est reconnu par nous comme fondamental, selon des critères qui seront définis par le Gouvernement, par les assemblées, enfin par qui le voudra ou par qui sera compétent, ces critères seront établis, je n'ai pas à en faire -état ici. Ils seront larges.

- Le problème essentiel à propos duquel vous me posez cette question, c'est celui de la publicité qui est très difficile à régler. Nous nous sommes inspirés, en-tout-cas dans l'-état actuel de notre réflexion, en attendant le vote de la loi principale qui sera adoptée par le Parlement, au mois de janvier prochain, lors d'une session extraordinaire, du fait que l'on ne -livre pas l'apparente liberté d'expression reconquise aux grandes puissances de l'argent et aux forces de la revanche appuyées sur ces forces de l'argent qui, très rapidement, avec les moyens de la publicité, vous les avez bien, vont étouffer les audacieux, honorables, intelligents et intéressants jeunes gens, jeunes femmes et jeunes hommes qui tiennent à leurs radios libres.

- Ces radios libres, elles existeront, mais privées du nerf de la guerre : la publicité, elles ne le pourront pas. Il faudra examiner de quelle manière elles pourront vivre : soit reposant sur des associations qui disposeront du moyen du militantisme, soit - pourquoi pas ? - sur la puissance publique car le monopole, avec sa publicité, permettez-moi de vous le dire, fait des bénéfices - il est tenu par des règlements - qui, je crois, doivent atteindre le quart des ressources générales de la radio-télévision. Il peut y avoir, en effet, une sorte de caisse de péréquation pouvant être mise

à la disposition des associations qui justifieront de leur droit, sans but lucratif, de s'exprimer par les moyens des radios libres.

- Voilà ce que je peux vous dire pour l'instant à ce sujet\

`REPONSE` Les sous-marins nucléaires ou les porte-avions nucléaires : le programme antérieur sera suivi et même accéléré. Le sixième sous-marin est en voie de construction, après avoir connu trois ans de retard. J'ai déjà dit que j'entendais tout aussitôt engager la construction du septième qui nous permettra, à partir des années 1990, de disposer d'une mobilité constante pour au moins trois de ces sous-marins nucléaires et donc d'assurer à longue portée la sécurité de la France.\

`REPONSE` Quant à la peine de mort, quelle que soit la petite malignité de la question, je vous dirai, monsieur, que si, en effet, comme membre du groupe socialiste, j'ai signé une disposition `peine de mort pour les trafiquants de drogue` 1973` qui était due au fait que dans le groupe socialiste parlementaire la discipline joue, chacun sait au sein de ce groupe la position que j'ai prise. La suppression de la peine de mort, je n'ai pas attendu d'être Président de la République pour la proposer, et, comme vous le savez, cette disposition a été abandonnée par le groupe socialiste, choisissant de préférer sans nuance et sans détail l'abolition de la peine de mort, en attendant que le Code pénal réformé permette de mettre en ordre les peines qui répondront aux crimes.\

`REPONSE` Pour ce qui concerne l'énergie nucléaire, je résumerai mon propos en disant que l'indépendance énergétique de la France sera assurée et que si l'on peut débattre de la quantité de nucléaire apportée par le Gouvernement précédent - de la quantité de production d'électricité à base de nucléaire - et celle que nous ferons sans doute, au total, parce que nous aurons davantage recours aux énergies nouvelles, au charbon, à toutes les implications industrielles que cela recouvre, tout cela veut dire que la France disposera, dans les années prochaines, de son indépendance énergétique, mais un débat aura lieu, ouvert à tous les Français, au début du mois d'octobre. Il sera porté au Parlement et on pourra y entendre la réponse du Gouvernement.\

`REPONSE` On a parlé tout à l'heure de mes voyages. Je dois vous informer que j'irai samedi prochain en Arabie Saoudite pour un voyage de deux jours pleins, que je me rendrai en Algérie dans la deuxième quinzaine de novembre, que je compte me rendre en Israël dans le premier trimestre de l'année 1982, que j'ai reçu beaucoup d'autres invitations, mais que j'ai décidé quant à moi de me rendre dans chacun des pays de la Communauté européenne `CEE`, accompagné de plusieurs ministres, car si j'entends préserver et accroître la bonne et saine amitié franco - allemande, si j'entends réveiller les bonnes relations franco - britanniques, j'entends traiter comme il convient de les traiter, c'est-à-dire comme des partenaires à part entière, les autres pays de la Communauté et, avec plusieurs membres de mon Gouvernement, je me rendrai dans chacun de ces pays, c'est-à-dire de ces sept autres pays.\

`REPONSE` Un débat a eu lieu récemment à propos de ce que l'on a appelé la fête nationale du 19 mars. Une conférence se tiendra avec l'ensemble des associations de rapatriés, anciens combattants, qui pourront confronter leurs points de vue. Le ministre des Anciens Combattants `Jean LAURAIN` vous en a informés.

- Je tiens simplement à dire que s'il s'agit de décider qu'une date doit être officialisée pour célébrer le souvenir des victimes de la guerre d'Algérie, tout en laissant les partenaires de la conférence nationale en débattre, cela, à mes yeux, ne peut pas être le 19 mars, parce qu'il y aura confusion dans la mémoire de notre peuple.

- Je trouve parfaitement normal qu'une association l'ait choisie pour elle-même, mais au niveau du pays une date devra être choisie qui ne pourra pas s'ajouter aux fêtes nationales, au même plan que le 11 novembre, le 8 mai, la célébration du souvenir de la déportation, mais qui marquera l'accueil national. Cela ne pourra pas être le 19 mars, ce n'est pas l'acte diplomatique rendu nécessaire à l'époque qui peut s'identifier à ce qui pourrait apparaître comme un grand moment de notre histoire, d'autant plus que la guerre a continué, que d'autres victimes ont été comptées et qu'au surplus il convient de ne froisser, je le disais tout à l'heure sur un autre plan, la conscience de personne.\

`REPONSE` D'après l'information que vous m'avez donnée, il n'y a pas de problème de principe.

REPONSE Pourquoi ai-je demandé au Gouvernement, et j'en aurai fini, lorsque nous avons débattu au-sein du Conseil des ministres du projet budgétaire, que deux budgets se voient largement augmentés au-delà des proportions usuelles ou de celles que nécessitait l'érosion monétaire, la recherche et la culture ?

- C'est parce que je veux que les Françaises et les Français, et particulièrement les jeunes filles et les jeunes hommes sachent que le champ s'ouvre pour leur imagination, leur capacité d'énergie, leur maîtrise du monde, leur goût de vivre, leur enchantement devant la capacité de l'homme face à la matière.

- C'est avec cela que la France sera, plus qu'elle n'est aujourd'hui, le pays du renouvellement et des chances, c'est par la culture et le champ esthétique, et le champ de l'éthique, tout simplement le champ de la connaissance, c'est par la recherche, la maîtrise des éléments bruts dont l'homme dispose et dont il ne connaît sans doute que l'alpha très loin de l'omega, la culture et la recherche.

- Pourquoi ai-je pesé pour que fussent nommés à de hauts postes de commande dans l'Etat ou dans les secteurs para-étatiques des hommes qui ne sont pas issus des grands corps ? J'ai beaucoup de respect pour les hommes et les femmes qui sont passés par les grands concours et nous en avons besoin et nous comptons sur eux, et ils sont auprès de nous, vous le savez bien, en grand nombre ... Parfois même, on nous plaisante un peu là-dessus, il y en a trop, nous dit-on. Mais il n'y a pas assez, en-tout-cas, de ceux qui sont les capitaines et non pas les généraux, de ceux qui n'ont pas, ou qui n'avaient pas les moyens de la fortune pour franchir toutes les étapes de l'université ou des grandes écoles, de tous ceux qui ont conquis leurs mérites dans le métier, dans le syndicalisme, dans l'affirmation de leurs qualités au-plan associatif, de tous ceux qui ont montré qu'ils avaient quelque chose en eux-mêmes sans que cela soit encore reconnu par les diplômés de la société. Je veux que ceux-là, dans les sept ans qui viennent, accèdent aux postes de responsabilités. Les jeunes, que j'appelle à toutes les merveilles de la recherche et de la culture, doivent savoir qu'il n'y a pas d'obstacle pour ceux qui ont l'ambition, l'énergie et la qualité de diriger la France et de participer aux responsabilités là où ils se trouvent. D'où la décentralisation.\

` REPONSE ` Cela aussi, je tenais à le dire, car il est quand même intéressant de savoir que, sur-le-plan de la recherche, la loi de finances a retenu, à la demande du ministre d'Etat chargé de la Recherche et de la Technologie ` Jean-Pierre CHEVENEMENT `, huit cents chercheurs, plus six cents autres - en plus de ceux qu'on appelle les ingénieurs, techniciens, etc ... - c'est-à-dire, parmi bien d'autres postes administratifs, mille quatre cents chercheurs, et que la réunion de la loi de finances et du collectif a abouti à augmenter de 4 à 5 % le nombre de postes en plus chaque année, tandis qu'est prévu un colloque pour les 13 et 16 janvier 1982, où sera examinée la politique scientifique et de recherche du pays, qui donnera naissance à une loi d'orientation et de programmation pour la recherche et le développement de la technologie, pour février 1982, tandis qu'ont été déjà mises en place six missions prioritaires - l'électronique, la bio-technologie, les énergies nouvelles, la transformation des conditions de travail - et que va être mis en oeuvre tout ce qui touche la recherche pour les pays en voie de développement, ainsi que la robotique, sans oublier ce que j'ai dit pour commencer, la mise en place à Paris d'un centre mondial qui veillera à ce que l'on puisse franchir les étapes aujourd'hui manquées de notre industrie de pointe par le micro-processeur et le micro-ordinateur, facteurs à la fois d'accélération de la productivité et de création d'emplois, c'est-à-dire la meilleure solution aux problèmes qui nous sont posés.\

Quant aux problèmes de culture, j'ai fait décider que le fameux 1 % pour la culture serait mis à exécution dans les deux ans qui viennent et le budget atteindra cette fois-ci 0,75 %, le 1 % sera donc atteint l'année prochaine.

- J'ai demandé la réintroduction - et M. le ministre de la Culture ` Jack LANG ` avec moi - de la culture dans le Plan, dont elle était absente, la généralisation du 1 % des constructions publiques appliqué aujourd'hui à l'Education nationale. Quel champ ouvert aussi aux artistes, aux créateurs de toutes les disciplines qui vont avoir des commandes !

- J'ai pris en compte, bien entendu, le développement du Musée d'Orsay - un nouveau Président-Directeur Général a été désigné. Le précédent avant qu'il ait quitté son poste - le développement de La

... et de la Ville de la Villette, le développement de La Défense, qui seront des oeuvres qui, je l'espère, marqueront l'esthétique moderne en même temps que l'urbanisme.

- J'ai également pris la décision, sans vouloir désobliger personne, de rendre le Louvre à sa destination et, de ce fait, j'ai demandé au Premier ministre `Pierre MAUROY` de prévoir l'installation et la construction du ministère des Finances dans des lieux aussi nobles qu'il le mérite, mais sans qu'il y ait de confusion excessive entre l'état de fonctionnaire de cette noble maison et les objets d'art qu'il convient de montrer au public.

- Une première biennale Nord-Sud sera inaugurée en 1983, à la fois à Beaubourg et au Grand Palais. Nous célébrerons le bicentenaire de la Révolution, en 1989, et il faut préparer cela dès maintenant. Nous bâtissons une Cité internationale de la musique. Nous allons mettre en pratique la Fondation européenne pour la culture, ce qui nécessitera aussi certaines constructions, ainsi que la Maison pour l'Islam.

- Et j'ai engagé les premières conversations pour que place soit faite à la France pour une exposition universelle en 1989, deuxième centenaire de notre première Révolution, le premier centenaire ayant été célébré par une exposition universelle dont il nous reste beaucoup de choses, et notamment la Tour Eiffel. Au travers de cette exposition universelle, là aussi, eh bien ! c'est le chantier ouvert à l'imagination, à l'ouvrage d'art, à l'artisanat, aux humbles et grands métiers, à tout ce qui permet à la France de se sentir plus jeune.

- Songez qu'en 1978 - je ne crois pas me tromper - une exposition universelle eut lieu qui marqua le redressement de la France, sept ans après la Commune, la défaite, et alors que plusieurs milliards-or devaient être payés à la Prusse ! Et nous ne serions pas capables dans la situation où nous sommes de marquer notre choix de l'avenir et de notre confiance dans le pays par la mise en oeuvre de cette grande -entreprise ?\

Vous m'avez enfin demandé où en était ma santé. J'ai adopté, en étant élu, une procédure qui m'avait été recommandée d'ailleurs par beaucoup d'entre vous, pas spécialement pour moi, mais pour le titulaire de cette fonction, c'est-à-dire faire connaître mon -état de santé. Il paraît qu'il y a beaucoup de chefs d'Etat qui sont malades, et j'ai l'impression que beaucoup voudraient m'ajouter à la liste ... (quelques sourires) .. Je reconnais qu'il m'arrive d'éternuer ... (rires) ... et que l'autre jour, après avoir fait des gestes inconsidérés, dans une occupation tout à fait louable, de caractère sportif, je me suis un peu tordu une vertèbre !

- Au-delà, je ferai connaître tous les six mois, par un bulletin officiel, l'état de ma santé. Je l'ai fait au mois de mai dernier, je le ferai donc maintenant, pour régulariser les six mois, au mois de décembre prochain, et je pourrai, si vous le voulez bien, le publier dès ce soir : cela va bien !

- Mesdames et messieurs, je vous remercie.\